ISSN 0024-7650

le 6 juin à 15h
au Zénith
à Paris :
Meeting
Arlette Laguiller
Alain Krivine

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1612 – 4 juin 1999 – prix : 9 F

Jospin, deux ans de gouvernement au service du patronat

pour faire entendre la voix des travailleurs

le 13 juin, votez pour la liste LO-LCR!

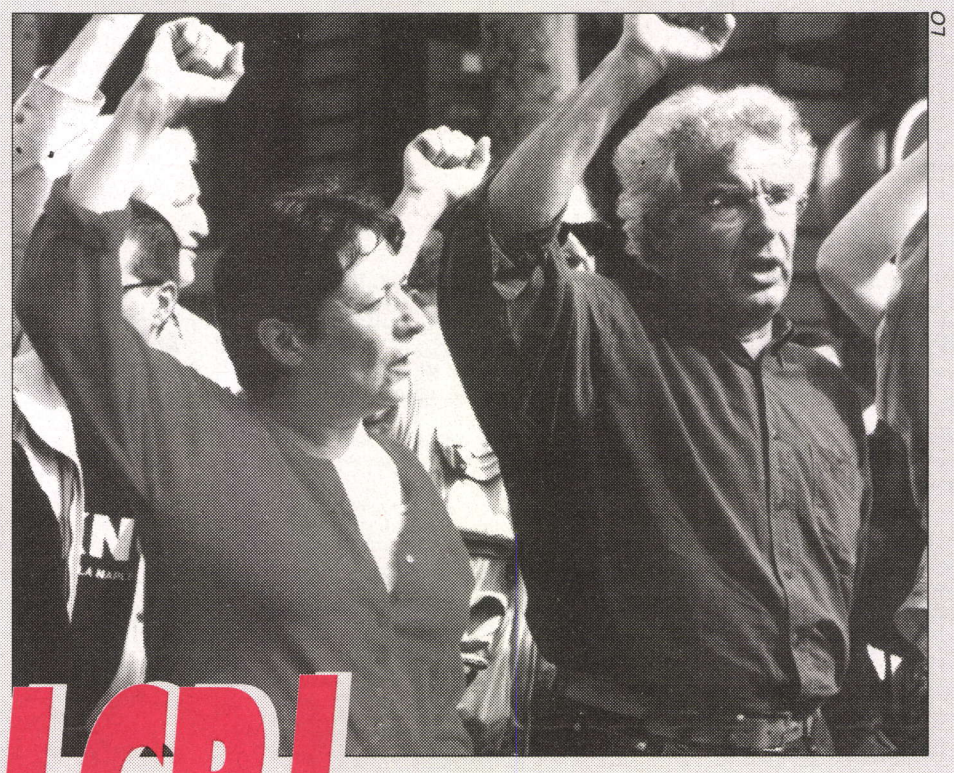

LO

M 6189 - 1612 - 9,00 F

SOMMAIRE

Élections

4 – La liste LO-LCR

– En battant la campagne

5 – Deux ans de gauche plurielle

Tribune

6 – Voter pour la liste LO-LCR

Leur société

6 – Le déficit de la Sécu

7 – D'une loi Aubry à une autre

11– «Stop la violence»

Kosovo

8 – Assez de la guerre impérialiste, assez des Milosevic

9 – Quelle perspective d'avenir pour les peuples des Balkans?

Dans le monde

10 – Le bilan de l'après-apartheid en Afrique du Sud

16 – Öcalan «*prêt à servir l'État*»?

Dans les entreprises

11 – SNCF : la consultation sur les 35 heures

– Elf : non aux licenciements!

13 – Six semaines de lutte dans les mines de potasse d'Alsace

14 – Renault-Flins : et pourquoi pas le dimanche?

Lire

15 – Jean Malaquais : *Planète sans visa*

– Russel Banks : *Pourfendeur de nuages*

Voir

15 – Clint Eastwood : *Jugé coupable*

Réunions publiques

avec ARLETTE LAGUILLER et ALAIN KRIVINE

• LYON

Jeudi 3 juin à 20 heures

Espace Tête d'Or
103, bd Stalingrad
Villeurbanne

• DIJON

Vendredi 4 juin à 20 heures

Palais des Congrès

• MARSEILLE

Samedi 5 juin à 15h30

au Château des Fleurs
16, bd Michelet
Métro: Rond-Point-du-Prado

• STRASBOURG

Lundi 7 juin à 20h30

Palais des Congrès
Place de Bordeaux

• AMIENS

Mardi 8 juin à 20h30

Centre Mégacité

• RENNES

Mercredi 9 juin à 20h30

au Triangle
Boulevard de Yougoslavie

• TOULOUSE

Jeudi 10 juin à 20h 30

Salle Jean-Mermoz
(piscine municipale)
Allée Gabriel-Biénès

• ROUEN

Vendredi 11 juin

à la Halle aux Toiles.

LO1

A la veille des élections européennes:

LEUR EUROPE EST CELLE DES FINANCIERS, IL FAUT CONSTRUIRE L'EUROPE DES PEUPLES

Une brochure de Lutte Ouvrière
Texte de l'exposé du Cercle Léon Trotsky du 19 mars 1999
Prix : 5 F
Envoi contre 7 F en timbres.

AIDEZ-NOUS, VERSEZ À LA SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous:

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1 000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 16 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX

Le budget de la Sécurité sociale est donc une nouvelle fois en déficit. Rien d'étonnant puisque les raisons de ce déficit demeurent, à commencer par la plus importante, la faiblesse des rentrées, qui découle du chômage, de la stagnation ou de la diminution des ressources des salariés.

Bien évidemment, les responsables du gouvernement et les économistes payés pour cela vont prétendre que c'est l'augmentation des dépenses de santé qui est en cause, que nous nous soignons trop. C'est d'autant plus scandaleux que la situation dans les hôpitaux ne cesse de se dégrader et que bien des soins n'y sont plus correctement assurés, faute de personnel.

On va encore nous dire que nous devons économiser sur la santé, et la liste des médicaments non remboursés, ou remboursés à un taux dérisoire, va s'allonger.

Mais très discrètement, le ministère de la Santé vient de décider d'augmenter un grand nombre de médicaments dits «génériques» (ces médicaments dont on nous dit qu'ils vont diminuer les dépenses), en augmentant la marge des pharmacies sur ces produits pour les encourager... à ne pas boycotter les produits trop bon marché.

Les quelque 23 000 propriétaires de pharmacies de ce pays sont des notables. Pas question pour ce gouvernement qui se dit de gauche de les contraindre à quoi que ce soit. Il les «incite» à tenir compte de ses souhaits. Exactement comme il prétend «inciter» le patronat à créer des emplois en multipliant les cadeaux à son intention.

La loi Aubry sur les 35 heures est un bon exemple. Premier cadeau : elle donne le moyen au patronat d'imposer une flexibilité accrue, de pouvoir imposer les horaires qu'il veut, comme il veut, sans même avoir à payer des heures supplémentaires. Non seulement ça ne créera aucun emploi, mais cela aboutira au contraire à en supprimer, puisque le but de l'opération est de permettre au patronat de faire face aux à-coups de la production sans avoir à embaucher. Deuxième cadeau, le gouvernement va réduire les charges sociales sur tous les salaires inférieurs à 12 000 F par mois. Et comme le patronat continue de se plaindre (on ne voit pas pourquoi il arrêterait, puisque ça marche si bien), les cadeaux ne s'arrêteront sans doute pas là ! Et les licenciements ne s'arrêteront pas non plus.

Les seuls qui n'ont droit à aucun ménagement, qu'on jette à la rue quand une entreprise licencie, qu'on expulse de leur logement quand ils ne peuvent plus payer leurs loyers, ce sont les travailleurs.

Cela fait plus de vingt ans que tous les gouvernements ont multiplié les diminutions de charges sociales ou les dégrèvements fiscaux aux patrons, sous prétexte de les «inciter» à créer des emplois. Cela ne marche pas. Tout le monde peut le constater. Mais le gouvernement Jospin continue quand même dans cette voie-là, parce qu'il est bien moins préoccupé de lutter contre le chômage que de permettre aux capitalistes de continuer à s'enrichir toujours plus. C'est devant eux qu'il se sent responsable.

Et les gens qui mènent cette politique voudraient que les travailleurs votent pour eux ! Mais ils se moquent de nous !

Voter pour les listes de la «gauche plurielle», pour voter contre celles de la droite ou de l'extrême droite, ce serait dire qu'on est content de la politique de Jospin-Aubry et qu'on en redemande.

La composition du futur Parlement européen, quelle qu'elle soit, ne changera rien à notre sort.

Mais ces élections peuvent faire pression sur ce gouvernement. Il faut un vote de censure contre sa politique, qui est celle de tous ceux qui l'ont précédé. Il faut voter pour la liste conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine, car l'extrême gauche a toujours exprimé et défendu les intérêts de la population laborieuse.

Si cette liste obtient un score conséquent, ce sera un signal pour ce gouvernement : le signal que les travailleurs en ont assez et qu'il doit enfin tenir ses promesses.

ARLETTE LAGUILLER
et
ALAIN KRIVINE
au ZÉNITH
à PARIS
(Porte-de-Pantin)
Dimanche 6 juin à 15 h

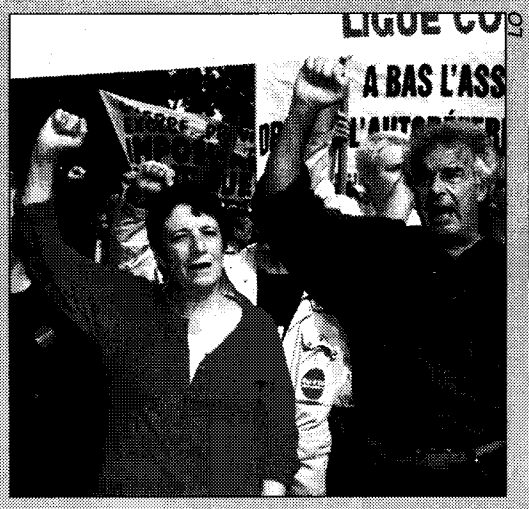

La liste Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire

La liste commune LUTTE OUVRIERE – LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE pour les élections européennes du 13 juin 1999 a été déposée. Elle respecte une complète parité entre les représentants de nos deux organisations. 30 % des candidats sont des salariés de l'industrie (ouvriers et techniciens), 21 % sont des employés (assurances, chèques postaux, banques, services municipaux) et 17 % travaillent dans les métiers de la santé ou de la prévention sociale. Soit un total de 68 % d'ouvriers, employés et techniciens, c'est-à-dire de travailleurs et de travailleuses directement liés à la classe ouvrière de l'ensemble de ce pays. Par ailleurs, la liste compte près de 23 % d'enseignants exerçant bien souvent dans des quartiers populaires.

Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire n'avaient pas attendu une quelconque loi sur la parité pour faire une place importante aux candidatures féminines. Pour ces élections, non seulement 45 des 87 candidats sont des femmes, mais dans les dix premières candidatures on compte huit femmes et deux hommes, ce qui veut dire que si nous avons des élus, ce seront très majoritairement des femmes.

Ajoutons que les 22 régions sont représentées parmi nos candidats, ce qui en fait une liste largement représentative de l'ensemble du monde du travail du pays.

1. **Arlette LAGUILLER**
Porte-parole de Lutte Ouvrière, élue de Seine-Saint-Denis au Conseil régional d'Ile-de-France, conseillère municipale des Lilas (Seine-Saint-Denis)
2. **Alain KRIVINE**
Porte-parole de la Ligue Communiste Révolutionnaire
3. **Armonia BORDES**
Employée dans la chimie (Romainville Seine-Saint-Denis)
4. **Roseline VACHETTA**
Coordinatrice prévention de la délinquance (Grenoble)
5. **Chantal CAUQUIL**
Attachée de communication dans les assurances (Paris)
6. **Catherine SAMARY**
Economiste
7. **Marie-Christine PERNIN**
Technicienne de laboratoire dans les hôpitaux (Lyon)
8. **François SABADO**
Conseiller à l'emploi
9. **Anne-Marie LAFLORENTIE**
Ouvrière câbleuse en électronique (Toulouse)
10. **Christine POUPIN**
Technicienne dans la chimie (Rouen)
11. **Christiane HAUCHERE**
Employée aux Chèques postaux (Orléans-La Source)
12. **Michèle ERNIS**
Institutrice, conseillère municipale à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)
13. **Marina PODGORNY**
Employée à la Sécurité sociale (Paris)
14. **Stéphanie CHAUVIN**
Enseignante (Seine-Saint-Denis)
15. **Christian DRIANO**
Ouvrier de l'automobile (Sochaux), conseiller municipal à Montbéliard (Doubs)
16. **Frédéric BORRAS**
Instituteur au Mirail (Toulouse)
17. **Christiane NIMSGERN**
Aide-soignante des hôpitaux (Nancy), élue de Meurthe-et-Moselle au Conseil régional de Lorraine
18. **Eliane ASSANELLI**
Employée à la Sécurité sociale (Toulouse), élue de la Haute-Garonne au Conseil régional de Midi-Pyrénées
19. **Martial COLLET**
Ouvrier métallurgiste (Saint-Brieuc), élu des Côtes-d'Armor au Conseil régional de Bretagne
20. **Carine BARBIER**
Assistante-chercheur au CNRS
21. **Nicole BAUDRIN**
Sage-femme au Centre hospitalier de Lille, élue du Nord au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
22. **Gérard AVIAT**
Ouvrier dans l'automobile (Montbéliard – Doubs)
23. **Abdelkrim SAADANI**
Ouvrier métallurgiste (Orléans)
24. **Jean-Louis ENET**
Journaliste (Dijon)
25. **Roland SZPIRKO**
Ouvrier de l'automobile, élu de l'Oise au Conseil régional de Picardie
26. **Gilles JEANJEAN**
Employé des mines de Carmaux (Tarn)
27. **Gisèle LAPEYRE**
Agent hospitalier au CHU de Rouen, élue de la Seine-Maritime au Conseil régional de Haute-Normandie
28. **Christine COULON**
Institutrice, conseillère municipale à Alençon (Orne)
29. **Dominique WAILLY**
Ouvrier mécanicien à Gravelines (59), élu du Pas-de-Calais au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
30. **Willy PELLETIER**
Enseignant universitaire
31. **Thomas ROSE**
Enseignant en lycée professionnel à Châlons-en-Champagne (Marne), élu de la Marne au Conseil régional de Champagne-Ardenne
32. **Nicole TAQUET**
Directrice d'école maternelle (Lille)
33. **Daniel LIOUBOWNY**
Ouvrier dans l'aéronautique (Villaroche-Seine-et-Marne), élu de Seine-et-Marne au Conseil régional d'Ile-de-France
34. **Rémy JEAN**
Conseiller auprès des Comités d'entreprise (Marseille)
35. **Françoise RUCH**
Institutrice Education nationale (Mulhouse)
36. **Monique NICOLAS**
Assistante sociale (Bordeaux)
37. **Jean-Jacques PRODHOMME**
Ouvrier électricien, élu de l'Indre-et-Loire au Conseil régional de la région Centre
38. **Pascal DIAS**
Infirmier à l'hôpital de Ville-Evrard (Neuilly-sur-Marne Seine-Saint-Denis)
39. **Marie-France BELIN**
Employée municipale (Saint-Nazaire)
40. **Catherine FAUJOUR**
Enseignante Education nationale (Seine-Saint-Denis)
41. **Jean-Louis GAILLARD**
Technicien dans la chimie (Romainville- Seine-Saint-Denis), élu de la Seine-Saint-Denis au Conseil régional d'Ile-de-France
42. **Françoise CHALONS**
Assistante sociale (Lyon)
43. **Nelly MALATY**
Ouvrière dans l'électronique (Bordeaux)
44. **Laurence RUIMY**
Enseignante éducation nationale
45. **Geneviève LEMOINE**
Assistante sociale, conseillère municipale à Nevers (Nièvre)
46. **Christiane BERT**
Comptable
47. **Raymond HALLARD**
Ouvrier d'entretien dans la chimie, élu de la Somme au Conseil régional de Picardie
48. **Mustapha RAMDANE**
Agent des services hospitaliers (Tours)
49. **Monique LEBORGNE**
Infirmière des hôpitaux publics (Paris), retraitée
50. **Christian LAMOTTE**
Journaliste
51. **Yves CHEERE**
Ouvrier dans l'automobile (Le Mans), élu de la Sarthe au Conseil régional des Pays-de-la-Loire
52. **Patrick FERRUCCIO**
Cheminot (Nice)
53. **Laurence VIGUIÉ**
Employée dans l'automobile (Boulogne-Billancourt- 92)
54. **Catherine GUERRY**
Educatrice spécialisée (Limoges)
55. **Jean-Paul MACE**
Ouvrier métallurgiste (Gennevilliers Hauts-de-Seine)
56. **Souad BENANI**
Enseignante éducation nationale
57. **Jacqueline LAMBERT**
Ouvrière de l'électronique (Dijon)
58. **Joël LAINE**
Enseignant (Guéret Creuse)
59. **Patrick GRENIER**
Ouvrier électricien (Marseille)
60. **Janine CARRASCO**
Éducatrice spécialisée (Quimper)
61. **Elisabeth PODGORNY**
Ouvrière câbleuse en aéronautique, (Villemur-sur-Tarn – Haute-Garonne)
62. **Alain LAFFONT**
Médecin, conseiller municipal à Clermont-Ferrand
63. **Laurence BOULINIER**
Employée d'assurances (Paris)
64. **Martine MAILFERT**
Enseignante (Pyrénées Atlantiques)
65. **André MOULIN**
Employé dans la métallurgie (Saint-Chamond Loire)
66. **Patrick SCHWEIZER**
Technicien dans l'automobile (Rueil Hauts-de-Seine)
67. **Claudine ROUSSIE**
Infirmière à l'hôpital public (Limoges)
68. **Jean-Claude MEYER**
Enseignant à Strasbourg
69. **Claude DUFOUR**
Ouvrier électricien (Clermont-Ferrand)
70. **Dominique GIACOMONI**
Infirmière (Ajaccio)
71. **Régis DEBLIQUI**
Ouvrier de la chimie (Haubourdin – Nord), élu du Nord au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
72. **Marianne INAYETIAN**
Etudiante
73. **Annie RIEUPET**
Employée aux Chèques postaux (Paris)
74. **David HERMET**
Enseignant (Hérault)
75. **Liberto PLANA**
Employé d'hypermarché (Perpignan)
76. **Alain FARADJI**
Étudiant (Nancy)
77. **Nathalie HUBERT**
Enseignante en lycée professionnel, Elue du Pas-de-Calais au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
78. **Laurence CARRARA**
Secrétaire (Tarn-et-Garonne)
79. **Patrice CRUNIL**
Ouvrier fraiseur dans l'aéronautique (Gennevilliers Hauts-de-Seine)
80. **Frédéric DABOUIS**
Enseignant (Angers)
81. **Catherine DUMON**
Employée SNCF (Limoges)
82. **Jean-Marc PIGAULT**
Educateur spécialisé (Hauts-de-Seine)
83. **Raymond MADEC**
Infirmier à l'hôpital public (Rennes)
84. **Thierry MARTIN**
Agriculteur (Eure)
85. **Robert CERISIER**
Ouvrier ajusteur (Cholet – Maine-et-Loire)
86. **Nadine COURILLEAU**
Institutrice (Poitiers)
87. **Alain LUGUET**
Ouvrier dans l'automobile (Flins – Yvelines)

En battant la campagne audiovisuelle

TÉLÉ LEUR BON PLAISIR

On met le mot «démocratie» à toutes les sauces, surtout en période électorale. Le maître mot dans la période n'est cependant pas l'égalité des listes dans leurs possibilités d'accès à l'antenne, ce qui serait bien trop précis. On parle donc plus modestement d'équité, ce qui a l'avantage d'être plus vague. Et pourtant, l'équité, qui en bon français veut quand même dire quelque chose, est loin de régner, si l'on en juge par les relevés officiels de temps d'antenne réalisés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, chargé de veiller au respect des règles en ce domaine. Ces relevés ne concernent pas les radios.

En ce qui concerne les passages aux journaux télévisés des différentes chaînes, émissions qui sont, au plan politique, les plus regardées, la liste LO-LCR a bénéficié entre le 27 mars et le 28 mai, toutes chaînes confondues, de 27 minutes 13 secondes. Cependant, dans la même période François Hollande a eu 2 heures 49 minutes, Sarkozy 2 heures 25, Bayrou 1 heure 34, Hue 43 minutes 19 secondes et les Verts 43 minutes 17.

On retrouve cette même disparité pour ce qui concerne le temps de passage dans les magazines d'information, ce que l'on appelle les émissions politiques. Toujours pour la même période de deux mois, la liste LO-LCR a eu droit à 72 minutes tandis que celle de Hollande occupait l'écran durant 2 heures 16 minutes, celle de Sarkozy 2 heures 40, celle de Hue 2 heures 4 minutes, celle des Verts 84 minutes.

Mais le plus surréaliste sans conteste, ce sont les émissions officielles, telles que la loi les prévoit. Les listes qui peuvent se prévaloir d'un groupe parlementaire se partagent deux heures. Elles sont quatre : celle de Bayrou, de Sarkozy, de Hollande et de Hue. Les autres doivent se partager 30 minutes, soit 2 fois cinquante-six secondes 25 centièmes chacune. Admirons la précision.

C'est ainsi qu'Alain Krivine s'est exprimé, si l'on peut parler ainsi pour un aussi bref délai, le lundi 31 mai au nom de la liste commune LO-LCR, et qu'à son tour Arlette Laguiller interviendra le mardi 8 juin, toujours durant 56 secondes 25. Cette émission passera sur France 2 après le journal télévisé de 20 heures, sur France 3 avant l'émission «Questions pour un champion», donc avant 18h20 ; et sur la radio, sur France Inter avant le bulletin d'information de 14 heures.

Ne ratez donc pas ces instants fugaces ! Ni les émissions où nous devrions avoir quelques minutes pour défendre nos idées. Arlette Laguiller et Alain Krivine doivent participer à une émission de Karl Zéro sur Canal plus – 3 minutes à deux alors que nous devions en avoir 15 – le dimanche 6 mai, vers 13 heures, juste avant le grand meeting parisien du Zénith. Il y aura aussi, le lendemain, lundi 7 juin dans la soirée sur France 2 la participation en duplex d'Arlette Laguiller à l'émission Mots Croisés ; le quadrille des invités principaux sera constitué de Bayrou, Sarkozy, Hollande et Hue.

Nous espérons quelques autres invitations et quelques reportages. Mais la prudence s'impose. Ainsi certains on pu être surpris que le reportage sur notre liste intitulé «Arlette et Alain» programmé sur Arte le lundi 31 mai, annoncé dans tous les programmes télé, ait été déprogrammé au tout dernier moment, afin d'éviter qu'il y ait.... déséquilibre en notre faveur. Arte est donc moins sérieuse et grave qu'on le prétend. Elle sait aussi faire dans le comique et la dérision !

Comme on voit, l'équité est une notion bien élastique.

Heureusement que les révolutionnaires ont su se doter d'autres moyens pour se faire entendre de la population laborieuse. Mais, de grâce, qu'on nous épargne les grands discours sur la démocratie, la liberté de parole et autres mots creux !

Jean-Pierre VIAL

Bordeaux

MILLE PERSONNES AU MEETING LO-LCR

Vendredi 28 mai, ce sont près de 1 000 personnes qui ont assisté au meeting d'Arlette Laguiller et Alain Krivine organisé dans la salle de la Médoquine à Talence. Ceci bien que *Sud-Ouest*, le quotidien régional, se soit borné à quelques lignes, une fois, en petits caractères dans un coin du journal, pour annoncer la réunion.

L'assistance parmi laquelle on pouvait distinguer les casquettes rouges «Votez LO-LCR» était composée de personnes de tous âges dont un grand nombre de jeunes ; certains d'entre eux déclaraient que c'était la première réunion politique à laquelle ils assistaient.

Les discours des deux orateurs ont été suivis attentivement et applaudis chaleureusement.

À la sortie, la collecte au drapeau a rapporté plus de 5 000 F.

Longtemps après la fin, les participants visiblement contents de cette réunion, la plus importante de l'extrême gauche à Bordeaux depuis le meeting mémorable d'Arlette Laguiller en 1995, ont continué à discuter avec les militants présents à la porte de la salle.

DEUX ANS DE GAUCHE PLURIELLE, DEUX ANNÉES DE BONS ET LOYAUX SERVICES AU PATRONAT

Le Parti Socialiste et à sa remorque le PCF, les Verts, le Mouvement des Citoyens et les Radicaux de gauche, sont au gouvernement depuis maintenant deux ans, depuis le 2 juin 1997 exactement. Jospin, Strauss-Kahn, Aubry et les autres ministres expliquent sur tous les tons que «*la situation va en s'améliorant*». Elle s'améliore sans doute, mais pour qui ? Pour les capitalistes financiers et industriels, c'est incontestable. Leurs profits sont encore plus plantureux que les années précédentes, la Bourse bat records sur records : + 30 % de bonus en 1998.

Mais il en va tout autrement pour les travailleurs et la population laborieuse. Les salaires sont bloqués, voire en baisse pour ceux qui ont la chance de garder un travail. Mais pour ceux qui n'en ont pas, c'est souvent le glissement de la pauvreté à la misère. On nous dit que le chômage officiel diminue. Mais cette baisse reste dérisoire au regard du nombre des sans-emploi. Et, de toute façon, les emplois créés sont majoritairement des emplois précaires ou à temps partiel. Tous les rapports d'experts qui ne font pas la «une» des journaux ne cessent de le répéter. Et cette situation de l'emploi n'est pas faite pour s'arranger puisque les grands groupes industriels, Alcatel, Elf, Hoechst, Rhône-Poulenc, etc., toutes entreprises pourtant particulièrement bénéficiaires, annoncent des milliers de licenciements, ici comme dans le monde entier où ces multinationales sont implantées.

Une situation sociale détériorée

Le changement de majorité en 1997 n'a donc rien changé en mieux pour le monde du travail. Ni en ce qui concerne le chômage ni dans d'autres domaines.

La situation s'est même détériorée pour l'accès aux soins pour les plus démunis. Le «*trou*» de la Sécu de 5 milliards annoncé ces jours-ci va servir de prétexte à de nouvelles restrictions budgétaires dans le secteur de la santé déjà bien mal servi. Le plan Juppé dit de réforme de la Sécurité sociale, combattu par le PS et le PCF lorsqu'ils étaient dans l'opposition, n'a pas été abrogé. Au contraire il entre inexorablement en application. La meilleure preuve en est que députés de droite et ministres de gauche se battent comme des chiffonniers au Parlement pour en réclamer la paternité. «*C'est moi qui ait réduit le déficit de la Sécu*», clament Jospin-Aubry-Kouchner. «*Non, c'est moi*», répond Juppé en tapant sur son pupitre.

Les 35 heures à la sauce Aubry, loin d'apporter les avancées promises, se traduisent par une détérioration considérable des conditions de travail. Il devient de plus en plus patent que cette «loi» favorise les patrons, à la fois en leur accordant toutes facilités dans l'organisation du travail : flexibilité et annualisation des horaires de travail, et en leur accordant de nouvelles subventions. De plus, elle ne se traduira pas par la création d'emplois, comme on a d'abord voulu nous le faire croire. «*Les 35 heures tiennent leurs promesses*», a déclaré cyniquement Martine Aubry et d'autant mieux qu'elle a précisé : «*Je ne me suis jamais hasardée à des prévisions*» !

La grande braderie des entreprises publiques

Les dirigeants du Parti Socialiste et du Parti Communiste s'étaient engagés dans une déclaration commune avant les législatives de mai-juin 1997 à arrêter le «*processus de privatisation de France Télécom, Thomson et Air France*». S'il est vrai qu'on a abandonné le mot «*privatisation*» pour ne plus parler pudiquement que d'«*ouverture du capital*», la chose, elle, a pris une ampleur sans précédent puisque, avec les privatisations sournoises de France télécom, de Thomson CSF, de Thomson Multimédia, de l'Aérospatiale, d'Air France, du GAN, du CIC, de la Société marseillaise de Crédit et bientôt du Crédit Lyonnais et du Crédit Foncier, en quelque deux années le gouvernement de la gauche plurielle aura fait aussi bien que Chirac, Balladur et Juppé réunis en six ans de gouvernement. Et cela aura représenté autant de cadeaux aux grands groupes industriels et financiers de ce pays qui sont en train de se partager les secteurs les plus profitables des entreprises publiques.

Enfin, contrairement à des promesses de campagne électorale, ce gouvernement n'a pas abrogé les lois Pasqua-Debré, ni régularisé tous les sans-papiers qui en ont fait la demande, plongeant ainsi plus de 60 000 d'entre eux dans les difficultés et les peurs d'une situation de clandestinité.

Alors la guerre du Kosovo et l'ultime rebondissement de l'affaire corse, avec l'arrestation des assassins du préfet Erignac, auraient, selon les sondeurs, redonné un crédit supplémentaire au gouvernement Jospin. On verra ce qu'il en est réellement, mais s'il en est ainsi on peut être sûr que le gouvernement de la gauche plurielle ne se servira pas de ce crédit qui lui reste dans l'intérêt des classes laborieuses. Bien au contraire, il ne lui servira qu'à de nouveaux tours de passe-passe contre les travailleurs, les chômeurs, les retraités.

Un exemple criant de cette politique dure aux pauvres, et qui montre comment le gouvernement de la gauche plurielle s'est inscrit dans la continuité du gouvernement Juppé, c'est l'extension de la CSG et le maintien du taux de la TVA à 20,6 %. Ces deux mesures sont d'autant plus révoltantes qu'elles n'ont aucune progressivité et qu'elles ponctionnent à l'identique les plus pauvres comme ceux qui ont des revenus plus confortables. Autant dire que cela revient à faire peser tout le poids de la pression fiscale sur les plus démunis.

Alors quand un François Hollande prétend que cela va mieux, il ne reflète que le point de vue des couches privilégiées. Et il ne parle certainement pas au nom des travailleurs ni des millions d'hommes et de femmes que la société capitaliste qu'il défend continue de pousser vers la misère.

Jacques FONTENOY

QUELQUES DATES ET QUELQUES... COUPS FOURRÉS

Juin 1997. Le gouvernement de la gauche plurielle commence, très symboliquement, par laisser fermer l'usine Renault de Vilvorde dont un certain Jospin, dans l'opposition, avait dit que ce serait une fermeture «*financièrement, industriellement et socialement aberrante*». Mais, comme l'a expliqué une ministre du gouvernement Jospin, «*quand on est au gouvernement, on voit les choses tout autrement*»...

Août 1997. Maintien des lois Pasqua-Debré auxquelles Chevènement rajoute sa touche.

Septembre 1997. Première tranche de la privatisation, pardon de l'ouverture du capital de France Télécom, entamée par Juppé et poursuivie par Jospin : 25 % du capital de l'entreprise publique est mis en Bourse.

Octobre 1997. Le grand marchandage sur les 35 heures commence : le gouvernement propose d'accorder les 35 heures en échange de plus de flexibilité. Le patronat joue les outragés et le PCF sert les rangs derrière le gouvernement de la gauche plurielle. Evidemment une baisse des horaires sans diminution du salaire aurait de quoi séduire. Mais ce n'est pas l'objectif du gouvernement, ni même celui de créer des emplois en contrepartie. Martine Aubry l'a clairement indiqué : cette loi sera «*l'occasion de revoir l'organisation du travail pour que les entreprises soient plus réactives et plus efficaces*». Jospin ajoute que «*la réduction du temps de travail reposera sur une progression maîtrisée des salaires*». La maîtrise des salaires, Jospin connaît, il vient d'augmenter le SMIC de 4 %, ni plus ni moins que... Juppé à son arrivée au gouvernement.

Janvier 1998. Le gouvernement traîne à trouver un malheureux milliard de francs pour satisfaire les demandes d'augmentation des allocations de fin de droits des chômeurs en colère, qui occupent les ANPE.

1er janvier 1998. Jospin et Aubry portent la CSG à 7,5 %. Pour les retraités et les chômeurs, la CSG a augmenté de 2,8 points et leur cotisation maladie diminué d'autant. Bon an, mal an, l'impôt sur le revenu rapporte 300 milliards de francs. Avec un taux de 7,5 %, les recettes de la CSG vont dépasser ce montant. Parallèlement, le RDS, censé remettre à flot le budget de la Sécu, est prolongé jusqu'en 2014.

Octobre 1998. Les députés socialistes, sensibles à l'opinion des électeurs les plus réactionnaires, se dérobent devant la discussion du PACS à l'Assemblée.

Janvier 1999. Chevènement, de retour de l'«autre rive» plaide pour un retour aux maisons de correction pour les jeunes des banlieues, baptisés «sauvageons». Guigou s'en tient au «suivi en milieu ouvert». Pour ne fâcher personne, Jospin donne raison aux deux.

Mars 1999. Le gouvernement Jospin et le très cohabitant président Chirac s'engagent ensemble aux côtés de l'OTAN pour bombarder la Yougoslavie. La guerre permet aussi de moins parler des problèmes intérieurs : le rapport Charpin prépare de nouvelles attaques contre le système actuel des retraites, notamment celles des fonctionnaires, tandis que le rapport Roché incite les fonctionnaires à se résigner vis-à-vis des conséquences de la loi Aubry comme des coupes budgétaires. Ainsi, se préparent de nouvelles attaques contre les salariés, notamment dans le secteur public, où Jospin attend son heure pour tenter de réussir, avec l'aide des appareils syndicaux, là où Juppé a échoué en novembre-décembre 1995.

J.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE 13 JUIN, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE CONDUITE PAR ARLETTE LAGUILLER ET ALAIN KRIVINE !

Les dirigeants des partis de gauche craignent que les électeurs des classes populaires sanctionnent la politique qu'ils mènent au gouvernement. Et pour cause !

Qu'a fait le gouvernement pour assurer à 2 000 salariés d'Elf Aquitaine, un des plus gros trusts du pays qui a réalisé l'an dernier 8 milliards de bénéfices, de ne pas perdre leur emploi ? Qu'a-t-il fait pour tous les autres qui sont ou ont été dans ce cas ? Rien. Le gouvernement est du côté du pédégé d'Elf, pas du côté des travailleurs et cadres en lutte spectaculaire depuis plusieurs semaines.

Que fait le gouvernement pour résorber le chômage ? Rien, tout au contraire ! La diminution du nombre des chômeurs annoncée par les statistiques officielles est un leurre, car les emplois créés sont des petits boulots, des temps partiels, des emplois jeunes, rien que du précaire. La loi Aubry sur les 35 heures est également un leurre. Elle ne crée pas d'emplois. Elle ajoute des cadeaux princiers aux patrons pour surexploiter et même pour licencier en masse, puisqu'il leur suffit de dire qu'ils suppriment moins d'emplois que prévu pour toucher le jackpot ! Au point qu'un peu partout, à la SNCF, dans les grands magasins, à Air-France, dans l'automobile et dans les musées, le mécontentement fuse.

Qu'a fait le gouvernement pour améliorer la vie quotidienne des classes populaires ? Rien, tout au contraire. Il veut porter à 42,5 ans les années de cotisation pour la retraite. Il nous ressert le prétendu « *dérapage des dépenses de santé* », qui aurait creusé à 17 milliards de francs le « *trou* » de la Sécu ! Ah bon ? Mais le dérapage des dépenses pro-patronales, et pas plus tard que la semaine dernière ces 25 milliards d'allégement de charges sociales sur les bas salaires ? Mais le dérapage des dépenses de guerre, ces centaines de milliards de francs pour Dassault, Thomson et autres Matra dont les cours en bourse s'envolent ?

Cette politique-là, non merci !

Robert Hue s'est illustré cette semaine par des propos contre la liste présentée par l'extrême gauche, conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine. Il a ironisé en disant qu'« *il est facile de se réveiller tous les matins en tempêtant contre le système pour s'endormir le soir sans avoir rien fait pour avancer concrètement en ce sens* ».

Parce que les dirigeants du Parti Communiste feraient, eux, quelque chose, pour que le gouvernement n'encourage pas les plans de licenciements, ne privatise pas à tout crin, n'accorde pas sous prétexte de 35 heures toutes les possibilités aux patrons de modérer les salaires et d'augmenter la flexibilité, ne réduise pas les dépenses de santé, d'éducation, de culture, ne mène pas cette politique guerrière de grande puissance, non pas contre le dictateur Milosevic mais surtout contre la population serbe qu'on bombarde, la population kosovare qu'on déporte ? Désolés, mais on ne les voit pas, les « *mesures concrètes* » qui permettent à Robert Hue de dormir du sommeil du juste.

Oui, nous nous félicitons, nous et des centaines de milliers d'autres travailleurs et militants, socialistes, communistes, syndicalistes, non seulement de nous réveiller tous les matins en tempêtant contre le système mais d'avoir l'occasion, le 13 juin prochain, de le montrer en votant pour la seule liste qui défende un programme de mesures radicales et concrètes contre les licenciements, le chômage et la misère.

Oui, il faut ôter au grand patronat le pouvoir de fermer une usine et de ruiner toute une région.

Oui, il faut réquisitionner les entreprises qui font des bénéfices et qui licencient quand même.

Oui, il faut créer dans les services publics des centaines de milliers d'emplois utiles.

Il n'y a pas trente six mille façons de mettre au pas les « marchés financiers » ! Cela passe par l'opposition radicale à la politique du gouvernement qui les aide à accroître leur magot et la défense d'un programme de mesures coercitives contre leurs diktats, programme qui devra être celui de la riposte d'ensemble nécessaire.

Et c'est le score de cette liste-là qui sera de bon augure pour le changement nécessaire.

Editorial du lundi 31 mai 1999 des bulletins d'entreprises *L'Etincelle* édités par la Fraction

Leur société

Déficit de la Sécurité sociale

LE GOUVERNEMENT ALLÈGE LES CHARGES PATRONALES ET PRÉSENTE LA NOTE AUX USAGERS

Au lieu de l'équilibre promis par Martine Aubry il y a quelques mois, le régime général de la Sécurité sociale devrait présenter un peu plus de 5 milliards de déficit en 1999. C'est du moins la conclusion à laquelle aboutit un rapport remis à la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Bien que la presse se soit emparée de ces chiffres pour disserter longuement sur l'irréductible « trou » de la Sécu, il faut néanmoins relativiser. En admettant que ces 5,2 milliards de déficit soient confirmés, ils représentent assez peu de chose lorsqu'on les rapporte aux 1 300 milliards du budget global de la Sécurité sociale.

C'est le régime de l'assurance-maladie qui est à nouveau sur la sellette. Alors que les branches vieillesse et famille s'orientent vers un excédent, les dépenses de santé auraient encore dérapé et l'assurance-maladie présenterait un déficit de 12 milliards. Les responsables du gouvernement, et en premier lieu Martine Aubry, ainsi que les porte-parole du patronat en tirent argument pour dénoncer le fait que les Français dépenseraient trop en médicaments, en consultations et en examens de toute nature.

Il faut une bonne dose de cynisme pour mettre en accusation la « surconsommation médicale ». N'y aurait-il pas rien de plus normal que, les progrès de la recherche et de la médecine aidant, l'ensemble de la population dépense de plus en plus pour se soigner ? Mais ce n'est même pas le cas. Au contraire avec le développement du chômage et l'appauvrissement des couches les plus défavorisées, nombreux sont ceux qui ont renoncé à consulter un médecin, sans parler d'un dentiste ou d'un ophtalmologiste, d'autant que de nombreux soins ne sont que partiellement remboursés. De même, la situation ne cesse de se dégrader dans les hôpitaux publics où, faute de matériel et de personnel, de nombreux soins ne sont plus correctement assurés.

En réalité, le problème de la Sécurité sociale ne réside pas tant dans l'augmentation de ses dépenses que dans la chute de ses recettes. Et si les rentrées diminuent, c'est que depuis des années, sous l'effet du chômage et du blocage des salaires, la masse salariale ne progresse pratiquement pas. Et comme le reconnaît Martine Aubry, avec une bonne dose d'hypocrisie, « *la croissance n'a pas eu l'effet escompté* ».

Enfin et surtout, depuis deux décennies, les gouvernements successifs ont développé une politique d'allégement des charges patronales qui coûte chaque année des dizaines de milliards aux caisses de la Sécu. Et le gouvernement Jospin-Aubry est loin de renier la politique de ses prédécesseurs. Pas plus tard que la semaine dernière, il a décidé de nouvelles mesures d'allégement de charges qui coûteront 65 milliards à terme, dont 25 sur les seuls bas salaires.

En revanche, c'est à l'ensemble de la population qu'il s'apprête à faire payer l'addition. La seule question étant de savoir comment : par une nouvelle baisse des prestations, une nouvelle augmentation des cotisations, un nouveau prélèvement qui viendrait s'ajouter au RDS ? A moins que le tandem Jospin-Aubry ne choisisse les trois à la fois… mais après les élections !

R.M.

Sarkozy-Hollande

CE N'EST PAS PARCE QUE L'ON FAIT LA MÊME CHOSE QU'IL NE FAUT PAS SE BATTRE

Le faux duel entre Hollande et Sarkozy, têtes de liste socialiste et RPR, programmé sur TF1 dans le cadre de l'émission de Michel Field dimanche 30 mai, a tenu ses promesses : il a été totalement nul. Et c'était prévisible. Ces deux politiciens n'ayant rien à dire, ils ont donc bavardé durant une heure… Une heure peut être difficile à passer pour les deux protagonistes condamnés désespérément à meubler le temps, mais encore plus difficile à supporter pour les téléspectateurs valeureux, inconscients ou endormis, qui se sont infligé ce spectacle, même quand ils étaient des supporters socialistes ou RPR. Ne les plaignons pas trop, ils ont choisi.

Dans ce ping-pong verbal, on peut relever quelques perles, tel ce dialogue sur les impôts. Hollande reprochait à la droite, en l'occurrence à Juppé, d'avoir augmenté, entre autres gentillesses, la TVA de 2 %. Sarkozy lui répondit que le gouvernement socialiste s'était gardé de supprimer cette majoration. Bel exemple en effet de continuité entre la droite et la gauche plurielle, qui se sont succédé sans que la politique change. Il n'y a pas que sur l'intervention en Yougoslavie que l'harmonie règne entre ces deux camps.

J.P.V.

35 heures

D'UNE LOI AUBRY À UNE AUTRE, L'ARNAQUE SE POURSUIT

Selon le dispositif annoncé initialement par le gouvernement de la gauche plurielle, à la première loi Aubry sur les 35 heures de juin 1998 – loi qui n'était que d'orientation et d'incitation – devait faire suite une deuxième loi fixant les modalités définitives du passage aux 35 heures. Elle devrait fixer en particulier la rémunération horaire minimale et celle des heures supplémentaires, qui s'imposeraient à toutes les entreprises de plus de vingt salariés dès le 1er janvier 2000.

En attendant, le gouvernement était tellement fier de sa première mouture que, au lendemain de celle-ci, il proclamait déjà sur les murs, notamment du métro parisien, par une campagne d'affiches et de publicité : « *Grâce aux 35 heures, on a des emplois et du temps libre en plus, et chez vous ?* » Et près d'un an et demi était laissé aux patrons pour passer des accords par branches puis par entreprises, la loi leur laissant toute latitude pour imposer aux salariés des aménagements d'horaires qui constituent une véritable régression sociale avec, entre autres, le retour au travail du samedi ou la perte de pauses.

Le bilan aujourd'hui reflète complètement la carte blanche qui a été laissée au patronat et au souci de rentabilité à tout crin : tous les accords ont institutionnalisé l'annualisation du temps de travail et la flexibilité, c'est-à-dire que les salariés ne bénéficient pratiquement d'aucune réduction d'horaires mais que l'intensité du travail, elle, s'accroît. Le nombre d'emplois prétendument créés, selon les chiffres mêmes du gouvernement, est dérisoire : quelques dizaines de milliers, incluant des CDD, des emplois préservés ou des contrats précaires transformés en emplois fixes sans que les effectifs soient le moins du monde augmentés.

Maintenant que l'échéance de la deuxième loi approche, le gouvernement poursuit dans la même voie qui consiste à octroyer aux patrons tout ce qu'ils désirent, en sortant un projet de loi sur le financement du passage aux 35 heures. Il s'agit d'une baisse des charges sociales sur tous les salaires ne dépassant pas 1,8 fois le SMIC, dont le coût s'élèvera à 110 milliards de francs.

CFDT et CGT : un « réalisme » qui ne profite qu'aux patrons

Alors rien d'étonnant à ce qu'il ne soit rien sorti de bon pour les travailleurs, la semaine passée, quand Martine Aubry a reçu les dirigeants syndicaux dans le cadre de la préparation de cette seconde loi. La cérémonie des consultations a commencé avec la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui, emboîtant le pas à l'organisation patronale du Medef, a proposé l'instauration d'une période de transition jusqu'en 2001 qui permettrait aux patrons d'entreprises de plus de vingt salariés n'ayant pas signé d'accord de prendre encore leur temps pendant un an sans avoir à débourser un centime en heures supplémentaires. La direction de la CFDT insiste même : « *Les dispositions relatives aux heures supplémentaires et au SMIC ne doivent pas faire illusion, en se traduisant dans les entreprises qui seront encore à 39 heures par un gain de pouvoir d'achat artificiel qui serait remis en cause lors du passage au nouvel horaire légal à 35 heures* ». Pas question donc, pour elle, d'envisager sérieusement une augmentation du taux horaire du SMIC avant le 1er janvier 2002, date à laquelle les 35 heures sont censées s'appliquer à toutes les entreprises, ce qui paraît assez hypothétique vu le train que prennent les choses.

En d'autres termes, pour les travailleurs, c'était le serrage de ceinture depuis des années avec le blocage des salaires, et ça va continuer. Car, pour Nicole Notat : « *Ce serait un comble si la réduction du temps de travail se traduisait par une amélioration du pouvoir d'achat des salariés sans créer d'emplois* ». Qu'elle se rassure, avec ou sans accord d'ailleurs, l'entourloupe est complète : il n'y a ni augmentation de salaire, ni création d'emplois. De quoi, véritablement, indigner les travailleurs. Mais que peuvent demander de plus Martine Aubry et les patrons quand on leur sert la soupe si complaisamment ? Et Nicole Notat d'ajouter : « *Quand j'entends le Medef dire aujourd'hui : « Donnez-nous un an, et on négocie », moi, je prends et je réponds : « Chiche ! »*. Ou encore : « *Nous ne voulons pas que la deuxième loi ait un effet couperet qui bloquerait les négociations* » – formule qu'affectionnent depuis des mois déjà les dirigeants du PS.

Quant à la CGT, elle se déclare contre la période transitoire, mais prétend trouver depuis le début des éléments positifs dans la loi sur les 35 heures. Elle aussi s'en remet aux négociations branche par branche qui ont abouti, selon elle, à de bons accords, tel celui d'EDF-GDF signé par la CFDT et la CGT dont le dirigeant Denis Cohen, défenseur d'un syndicalisme de négociation, est présent sur la liste conduite par Robert Hue. L'accord a été présenté comme marquant une avancée en terme de créations d'emplois. Or à propos d'un des premiers accords locaux signés à EDF, celui de Paris Tour Eiffel, il est question de 100 embauches sur quatre ans mais le bilan se traduit par la suppression de 298 postes d'ici 2002. De même la CGT a signé l'accord du textile alors qu'on y retrouvait les mêmes ingrédients que dans les autres, à savoir l'annualisation du temps de travail ou le gel des salaires.

Aux patrons de payer

Tous voudraient nous faire croire qu'aussi bien les patrons que les travailleurs devraient faire preuve de bonne volonté, la CFDT en mettant en avant la formule du « donnant-donnant », la CGT en défendant un prétendu « syndicalisme de proposition », plus ouvert selon elle. C'est une tromperie totale. Oui, les travailleurs, eux, ont beaucoup, beaucoup « donné » depuis longtemps, trop longtemps. Et bien sûr les patrons se sont crus de plus en plus tout permis en en demandant toujours plus. Il n'est pas plus réaliste de négocier sous prétexte d'éviter le pire ; il est évident que la situation des salariés empire et que le gouvernement accorde tous les atouts au patronat pour qu'il négocie au mieux de ses intérêts. Ce qui est réaliste, c'est de se placer exclusivement et résolument du point de vue des intérêts des travailleurs en étant convaincu que c'est aux patrons de payer, eux dont les richesses accumulées n'ont cessé d'enfler sur notre dos depuis des années. Sinon, aux travailleurs de prendre, ce ne serait qu'un juste retour des choses.

Annie ROLIN

HUE TROUVE LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT INTÉRESSANTS

Robert Hue persiste et signe. Il a déclaré sur les antennes de Radio Monte-Carlo qu'il jugeait qu'après deux ans de gouvernement Jospin, « *il y avait des résultats intéressants* »...tout en estimant que la question de l'emploi « *n'a pas reçu de réponse suffisante* ». C'est le moins que l'on puisse dire ! Mais c'est quoi, une réponse suffisante selon Hue ? Il se cantonne à des généralités, expliquant « *qu'il faut aller plus vite et plus loin* », qu'il faut « *stimuler les initiatives gouvernementales* [...] *en agissant à l'intérieur du gouvernement* [...] *et en s'appuyant sur le mouvement social* ».

L'aiguillon au sein du gouvernement n'est donc guère efficient. Et lorsque Hue parle de s'appuyer sur le mouvement social, c'est plutôt, apparemment pour peser dessus, afin d'en empêcher l'essor. A preuve, son attitude à l'occasion du récent mouvement des cheminots qui protestaient contre la mise en place des 35 heures, à la sauce Aubry-Gallois. Hue avait même déclaré que s'il avait été cheminot, il n'aurait pas été gréviste.

C'est clair, on ne peut être à la fois le suppôt d'un gouvernement contre lequel les travailleurs protestent, et en même temps appuyer le mouvement social. L'efficacité et le réalisme dont Hue se targue consistent à faire passer les sales coups du gouvernement contre les salariés, et pas l'inverse. Ce genre d'efficacité-là, on s'en passerait bien.

LES MENTEURS

Depuis le 9 mai, les employés des musées et monuments nationaux, qui dépendent du ministère de la Culture, sont en grève pour exiger 1 000 postes et l'embauche des emplois précaires.

La gauche plurielle promettait qu'une fois au gouvernement, elle allait lutter contre le chômage et la précarité. Elle a l'occasion de créer des emplois nécessaires, dans un secteur dont elle est entièrement maître puisqu'il est directement sous son autorité, mais elle le refuse et contraint les salariés à la grève.

Une preuve de plus s'il en fallait que c'est un gouvernement qui se moque comme d'une guigne des intérêts des travailleurs.

ASSEZ DE LA GUERRE IMPÉRIALISTE, ASSEZ DES MILOSEVIC !

Gamma

Au lendemain de son inculpation le 27 mai comme criminel de guerre et criminel contre l'humanité par le tribunal pénal international (TPI) de La Haye, Milosevic a fait savoir explicitement qu'il acceptait « les principes généraux du G8 », y compris celui d'une présence internationale au Kosovo, endossée par l'ONU.

On peut douter cependant que l'inculpation par le TPI ait suffi à l'amener au bord de la capitulation. Ce tribunal, créé en 1993 pour la bonne conscience occidentale, n'a pas le pouvoir de le faire arrêter pour le juger. Ses acolytes criminels ex-dirigeants des Serbes de Bosnie, Mladic et Karadzic, inculpés depuis plusieurs années, courent toujours. Et rien n'empêche même les dirigeants occidentaux de traiter avec Milosevic qui, tant qu'il n'est pas jugé et condamné, bénéficie de la « présomption d'innocence »…

Sans doute cette inculpation ne favorise-t-elle pas son avenir politique personnel, mais il est à remarquer que les partis serbes d'opposition connus ont tous condamné l'acte d'accusation du tribunal de La Haye contre lui comme une « provocation », de même qu'ils ont approuvé son acceptation des principes du « G8 », y compris le parti ultra de Vojislav Seselj. Cette solidarité dans la circonstance renforce la position de Milosevic s'il se confirme que le régime se prépare pour une ouverture de négociations.

En attendant, bien loin de sauter sur l'occasion pour arrêter leurs bombardements meurtriers, les dirigeants de l'OTAN les intensifient. Tous les jours, cette intensification fait l'objet des communiqués des alliés impérialistes. Et, avec elle, la liste des victimes civiles ne cesse de s'allonger, avec les nouvelles « bavures » en série : un immeuble d'habitation, un pont, que l'OTAN présente comme « *une cible choisie et légitime* » car il servait de « *ligne importante de communications* », nous dit-on, un sanatorium – cible « légitime », celui-là aussi ?

Au point où les dirigeants occidentaux se sont engagés, après deux mois et demi de leur sale besogne de mort et de destruction au Kosovo et en Serbie, il est clair qu'ils ne recherchent plus que la capitulation totale de Milosevic. Cette capitulation doit être telle qu'elle apparaisse comme une victoire éclatante de l'OTAN, la consécration bien nette de la loi du plus fort. Et ils font le maximum pour l'obtenir – sur les cadavres des Serbes comme des Albanais et des autres peuples en Serbie et au Kosovo, mais cela, ce n'est pas leur problème.

Cette escalade guerrière est destinée à affirmer, quoi qu'il en coûte en termes de vies détruites et de souffrances sans nom, la « crédibilité » de l'OTAN comme bras armé de l'impérialisme qui domine le monde. Une sorte de « paix » finira forcément par en sortir, mais, même en cas de reddition de l'assassin Milosevic, il ne s'agira que d'une nouvelle paix impérialiste, qui ne résoudra rien, ne réparera rien, et même, vraisemblablement, consistera à entériner de fait les objectifs de l'immonde « épuration ethnique ».

Quant aux droits nationaux des peuples du Kosovo dans tout cela, ils sont bien loin… Mais ce n'est évidemment pas de l'intervention des grandes puissances qu'il fallait en attendre la satisfaction.

C. L. G.

LA GUERRE, FONDS DE COMMERCE

Dans les discussions entre les dirigeants occidentaux, ceux de l'Union européenne demandent paraît-il à ce que celle-ci administre elle-même directement le Kosovo après la guerre. Evidemment, cela les mettrait en meilleure position pour les profits à faire avec la « reconstruction ».

Les dirigeants français, pour leur part, auraient vécu avec la reconstruction de la Bosnie une « amère expérience », si l'on en croit la presse, car les capitalistes français n'auraient que peu profité de l'aubaine… Alors, ceux-ci n'ont eu de cesse que le ministère de la Défense fasse cette fois le nécessaire pour leur permettre d'être efficacement représentés sur place, comme le sont les capitalistes allemands, et surtout américains, par l'intermédiaire d'un organisme spécialisé constitué d'officiers réservistes.

Vu que le ministère de la Défense « *entretient* », comme l'écrit *Le Monde*, « *à travers son réseau d'officiers de réserve, des liens privilégiés avec les grandes entreprises françaises* » telles que Bouygues ou Vivendi, à qui il n'a rien à refuser, il a reçu l'appel 5 sur 5. Dès la mi-avril, il a envoyé quelques-uns de ces officiers de réserve en Macédoine, par exemple, pour repérer les marchés potentiels afin de renseigner les grands patrons français pour que, le moment venu, les contrats ne leur passent pas sous le nez. Du moins, pas tous, car la guerre économique comme la guerre tout court est affaire de rapports de forces.

Cette guerre-là, pour le partage du butin, ne fait que commencer.

AU SOMMAIRE DE LA LUTTE DE CLASSE N° 43
(Mai-juin 1999)

- **Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire dans la campagne des élections européennes**
- **L'ex-Yougoslavie livrée à la barbarie des nationalismes et du système impérialiste**
- **Grande-Bretagne : deux ans de « blairisme » : la facture pour la classe ouvrière**
- **Etats-Unis : vingt-cinq ans de baisse du niveau de vie de la classe ouvrière**
- **Tribune de la minorité : les travailleurs peuvent prendre l'offensive et laisser les bureaucrates à quai. Qu'on se le dise**

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

SEULE LA RENAISSANCE DU MOUVEMENT OUVRIER POURRAIT OUVRIR UNE PERSPECTIVE D'AVENIR AUX PEUPLES DES BALKANS

Des discussions se sont ouvertes le 27 mai autour d'un projet européen de « pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est », associant plus de 30 pays, ainsi que les organisations internationales, ONU, OTAN, Banque mondiale, FMI, etc.
Cette « Conférence balkanique », il faut le relever, se tient à Bonn. Comme toujours depuis plus d'un siècle, c'est dans les capitales occidentales que se décide le sort des peuples des Balkans.

Quand les chefs de guerre parlent de « stabiliser » les Balkans…

La guerre que les puissances de l'OTAN mènent dans l'ex-Yougoslavie a les conséquences dramatiques que l'on sait pour la vie des peuples du Kosovo et de la Serbie, mais aussi pour les bases mêmes de l'économie de ces pays. Les destructions sont catastrophiques. L'économie de la Serbie est ramenée des décennies en arrière. Le Kosovo, déjà pauvre parmi les pauvres, est ravagé et miné. L'Albanie et la Macédoine supportent, outre le poids des centaines de milliers de réfugiés kosovars, les conséquences de la rupture des échanges économiques régionaux, l'économie de la Macédoine par exemple dépendant largement de celle de la Serbie.

C'est toute la région qui est atteinte, y compris la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, à travers la paralysie des échanges notamment via le Danube, ou encore les pollutions dues aux bombardements des usines chimiques, des raffineries, etc., qui ignorent évidemment les frontières. Et la situation favorise le développement des bandes mafieuses, de l'économie dite « parallèle » et de tous les trafics.

Face à cela, le projet de l'Union européenne ambitionnerait de « *parvenir à une approche préventive et durable dans la solution des crises de cette région* ». C'est de la dérision. Dans l'immédiat, il ne s'agit d'ailleurs que d'une vague perspective d'association de la Macédoine, la Croatie, la Bosnie, l'Albanie, voire la Serbie-Monténégro, à l'Union européenne – une perspective à terme, à très long terme, et dont on ne voit pas ce qu'elle pourrait résoudre.

Au-delà, il est question d'un « plan Marshall », d'une reconstruction de la région, dont le prix pourrait atteindre 30 milliards de dollars. Le journal économique *L'Expansion* évoque à ce sujet le « *plus grand chantier européen depuis un demi-siècle* », qui « *se prépare dans le secret, loin du fracas des bombes* ». Selon ce journal, militaires, ministres et experts ont déjà formé depuis fin avril un « Comité Balkans » avec « *une poignée de grandes entreprises* ». Qu'il y ait guerre ou qu'on parle d'« aide et de reconstruction », celles-ci ne sont jamais bien loin…

La responsabilité des grandes puissances dans la dislocation de la Yougoslavie

Alors que l'histoire des Balkans depuis plus d'un siècle est l'histoire de l'intervention des puissances impérialistes, mais jamais, en aucun cas, avec la volonté de servir l'intérêt commun des peuples de la région ; alors qu'aujourd'hui même, elles contribuent à mettre une partie de la région à feu et à sang, elles osent parler de la nécessité que les États balkaniques s'accordent sur un « pacte de stabilité » ! Les bons apôtres !

Certes, le désastre actuel est l'aboutissement de l'évolution politique interne de la Yougoslavie depuis deux décennies, mais il ne faudrait pas évacuer pour autant la responsabilité décisive des puissances impérialistes dans cet aboutissement sanglant.

Quand, au fil des années 1980, après la mort de Tito, les fissures sont devenues sérieuses à l'intérieur de la Fédération, et avec elles les menaces de conflits entre clans micro-nationalistes, les dirigeants occidentaux ont-ils recherché et appuyé systématiquement les forces politiques et les hommes qui auraient pu agir dans le sens au moins du maintien de la fédération, même avec ses limites ? Bien sûr que non. Ils se sont au contraire montrés intéressés par l'éventualité de sa dislocation ; ils ont cherché, chacun pour soi, à en tirer profit, en jouant les différents chefs nationalistes les uns contre les autres.

Ils ont mené, ce faisant, la politique la plus contraire aux intérêts communs des peuples, une politique criminelle, car elle impliquait les affrontements sanglants et les « nettoyages » ethniques à venir, jusqu'au désastre actuel.

Pillage et sous-développement économique

Au-delà même de ces politiques criminelles des bandits nationalistes comme des bandits associés dans l'OTAN de la période récente, il faut rappeler que cette instabilité, ces conflits ethniques, sont fondamentalement engendrés – comme dans d'autres parties du monde – par la pauvreté, l'arriération et le sous-développement économique de cette partie de l'Europe.

Terre de pillage par les capitaux occidentaux, austro-allemands, franco-britanniques, depuis plus d'un siècle, elle a servi aussi de champ de bataille pendant plusieurs guerres dites balkaniques (mais les rivaux impérialistes n'étaient pas loin derrière) et pendant les deux guerres impérialistes mondiales, ce qui ne lui a guère laissé de possibilité de sortir du dénuement et de l'oppression. La Yougoslavie eut en outre, après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, à subir le blocus économique imposé par l'URSS de Staline. Et c'est dans une position de pays pauvre et dépendant que, intégrée par la suite dans le circuit économique de l'Occident capitaliste, elle dut affronter la crise économique dans les années 1970.

La Yougoslavie souffrait en particulier des inégalités de développement entre des régions très pauvres, Kosovo, Macédoine, Monténégro, et des régions moins défavorisées, comme la Croatie et la Slovénie, inégalités puissamment accentuées, comme partout, par le fonctionnement du marché capitaliste, inégalités qui, en période de crise aiguë, d'aggravation des conditions de vie pour les populations, font le terreau des démagogies nationalistes.

Alors, quand les puissances impérialistes prétendent se préoccuper de la stabilité de l'Europe du Sud-Est, elles sont d'une hypocrisie totale. Quand elles préparent leurs « paix » pourries, fondées sur des découpages territoriaux, elles créent de nouvelles sources de conflits, quand elles bombardent des peuples, elles enveniment les ressentiments et les haines. Et quand elles parlent de plans de reconstruction économique, ce n'est pas au soulagement des peuples qu'elles pensent, mais aux profits à assurer à leurs groupes capitalistes.

Pour une fédération socialiste des peuples des Balkans

Seule la renaissance du mouvement ouvrier pourrait ouvrir une solution d'avenir. Dans les Balkans mêmes, celui-ci pourrait renouer avec le programme qui fut celui des mouvements socialistes au début du siècle, en Roumanie, en Serbie, en Bulgarie, puis des mouvements communistes. Sous le drapeau de l'internationalisme marxiste, ces partis cherchaient à organiser le prolétariat pour la conquête du pouvoir, ils se plaçaient d'un point de vue de classe. Mais étant en même temps confrontés aux problèmes nationaux, il leur fallut élaborer une politique sur cette question. Ils ne disaient pas aux différents peuples : attendez que la révolution se produise pour avoir le droit de disposer de votre destin.

Le mouvement ouvrier révolutionnaire défendrait, aujourd'hui comme hier, le droit de chaque peuple à disposer de lui-même, le droit de chaque communauté à s'auto-déterminer, y compris jusqu'à l'indépendance, dans le respect de toutes les minorités. Et, en même temps, face aux nationalistes de tout poil, il combattrait l'ignorance et les préjugés nationaux et défendrait la perspective de la coopération, de la cohabitation fraternelle entre peuples ; la perspective du regroupement de tous les États, de toutes les régions, dans le cadre d'une vaste fédération englobant l'ensemble des peuples balkaniques.

Une telle perspective est évidemment indissociable d'une politique volontariste, qui serait celle d'un réel mouvement prolétarien révolutionnaire, et qui, au service des intérêts communs des peuples, viserait à mettre fin aux inégalités de classe comme aux inégalités de développement entre régions, en s'en prenant à la racine du mal, au système économique et social capitaliste.

Ce qui se passe dans les Balkans n'est pas spécifique à cette région du monde. C'est l'expression de l'incapacité de ce monde dominé par l'impérialisme à assurer aux petits peuples même les simples droits démocratiques.

Christiane LE GUERN

Afrique du Sud

Bilan de l'après-apartheid

CE SONT TOUJOURS LES PAUVRES QUI PAIENT

Le 2 juin, l'Afrique du Sud votait pour renouveler ses parlements nationaux et régionaux. Cinq ans après l'élection du premier Parlement « multiracial » qui mit fin au régime de l'apartheid, en avril 1994, les élections du 2 juin marquent à leur tour la fin d'une longue période au cours de laquelle les dirigeants nationalistes noirs et le personnel politique de la bourgeoisie blanche ont joint leurs efforts pour assurer une transition sans accroc pour le capital.

Le « gouvernement d'union nationale »

Rappelons que l'abolition de l'apartheid avait été préparée par près de cinq ans de négociations entre les dirigeants nationalistes de l'ANC (le Congrès National Africain de Nelson Mandela) et ceux du Parti National, le parti qui avait mis en place et administré ce système abject de ségrégation raciale institutionalisée.

Ces négociations faisaient elles-mêmes suite à une série d'explosions, tour à tour dans les ghettos noirs et les concentrations industrielles, que la répression brutale du régime n'avait pu empêcher de se reproduire. Face à cette situation dangereuse et aux pressions de l'impérialisme qui craignait qu'une telle instabilité sociale ne finisse par embraser toute l'Afrique australe, la bourgeoisie sud-africaine en vint à chercher un compromis avec les nationalistes de l'ANC. Son problème néanmoins était de s'assurer que les mêmes masses pauvres qui avaient ébranlé l'apartheid ne s'engouffrent pas dans la brèche pour prendre leur revanche ni surtout pour mettre en avant leurs propres intérêts de classe.

Toute la politique des années de négociation, comme celle des années qui suivirent l'abolition formelle de l'apartheid, n'eut d'autre but que de multiplier les garde-fous pour prévenir par avance une telle éventualité.

Les dirigeants de l'ANC se prêtèrent d'autant plus volontiers à cette politique qu'en nationalistes conséquents, ils n'avaient jamais eu d'autre ambition que celle d'ouvrir le chemin au développement d'une bourgeoisie noire dans le cadre d'une Afrique du Sud intégrée dans le marché mondial. Ainsi s'instaura une division du travail entre les deux pôles d'une « Union Nationale » qui assuma le pouvoir politique de 1994 à 1996. Le Parti National se chargea d'assurer la continuité du pouvoir tout en s'efforçant de calmer les frayeurs des « petits-blancs » travaillés par une extrême droite raciste virulente. Tandis que Nelson Mandela, à la tête d'une alliance de l'ANC, du Parti Communiste Sud-Africain (qui existait en tant que fraction semi-officielle au sein de l'ANC) et de COSATU, la principale confédération syndicale du pays, formée par les syndicats issus des grandes grèves du début des années 1980, se chargea de contenir les aspirations des Noirs pauvres.

Après deux ans dans ce gouvernement d'Unité Nationale, le Parti National finit par s'en retirer en mai 1996, pour éviter d'être balayé par ses rivaux restés dans l'opposition. Mais il ne le fit pas avant que l'extrême droite se soit effondrée.

Mandela protège l'État de l'apartheid

Mais, même après le départ du Parti National, tout fut mis en œuvre par le régime pour rassurer les anciens tortionnaires et profiteurs de l'apartheid tout en donnant un semblant d'exutoire à l'amertume de leurs victimes : ce fut le rôle de la « Commission pour la Vérité et la Réconciliation », créée en 1996.

On y « jugea » longuement les meurtriers de Steve Biko, le leader du soulèvement de Soweto de 1976, mais ce fut pour les acquitter. On y vit un défilé interminable de politiciens et militaires de haut rang, commanditaires de meurtres, tortures et coups tordus en tout genre, et qui furent eux aussi tous acquittés parce qu'ils « *n'avaient fait qu'obéir aux ordres* ». Et pour faire bonne mesure, on y fit même comparaître des lampistes de l'ANC, « coupables » de terrorisme contre l'apartheid. Il n'y eut qu'une fausse note. Le rapport rendu par la commission au début 1999, qui fut censuré par les médias, se plaignit de n'avoir pu citer les « vrais bénéficiaires » de l'apartheid, les grandes compagnies sud-africaines et multinationales.

C'est qu'il n'était pas plus question pour le régime de l'ANC de s'en prendre aux intérêts de la grande bourgeoisie, sud-africaine ou impérialiste, que de s'en prendre à son appareil d'État.

L'ancien appareil d'État de l'apartheid est ainsi sorti largement intact de la transition. Quelques figures trop voyantes furent mises à la retraite. De hauts personnages durent se satisfaire d'avoir à obéir aux ordres de cadres issus du mouvement nationaliste noir, mais triés sur le volet et formés par les meilleures écoles de l'impérialisme américain ou britannique. Mais le régime mit tout en œuvre pour protéger cet appareil d'Etat contre toute tentative de la population pauvre de lui demander des comptes.

Le « pouvoir » des pauvres d'être pauvres

Il en est allé de même des entreprises. En 1994, le programme électoral de l'ANC avait beaucoup parlé de « donner le pouvoir aux Noirs » dans l'économie et COSATU avait surenchéri en promettant que le nouveau régime donnerait un droit de regard aux travailleurs sur les affaires des entreprises.

Il n'en a rien été. La petite-bourgeoisie noire, qui avait toujours existé au sein des ghettos, s'est enrichie rapidement avec l'aide financière de l'Etat. On a même vu une longue liste d'anciens dirigeants syndicaux rejoindre les rangs des nouveaux riches. Des « entreprises noires » ont été formées avec les débris dont de grandes entreprises comme Anglo- American consentaient à se débarrasser. Mais 80 % de la Bourse de Johannesburg continuent à être contrôlés par les mêmes cinq géants qu'au temps de l'apartheid, qui pratiquement tous sont effectivement contrôlés du Luxembourg, de Zürich, Londres ou New York, par leurs anciens actionnaires majoritaires qui, à tout hasard, se sont mis à l'abri depuis 1994 ou avant.

Quant à la population pauvre, elle attend toujours de voir se matérialiser les promesses que l'ANC lui avait faites en 1994. Et pourtant, celles-ci n'étaient pas bien ambitieuses : un million de logements en cinq ans, l'eau courante et l'électricité pour trois millions de foyers. A peine la moitié de ces objectifs a été atteinte, mais seuls ceux qui peuvent payer en ont bénéficié. Quant à la redistribution de 30 % des terres arables, elle aussi promise, elle est restée sur le papier.

Ce que l'ANC n'avait pas annoncé à la population pauvre, en revanche, c'est que ses conditions de vie iraient en s'aggravant. Pendant que Mandela adoptait des mesures à bien des égards similaires à celles en vogue dans les pays riches (réduction des impôts sur les bénéfices, privatisation des services publics et réduction des dépenses sociales), les bénéficiaires de ces mesures, les grandes entreprises, ont licencié à tour de bras – depuis 1994, 500 000 « vrais » emplois ont disparu sans que les illusoires investissements étrangers promis par l'ANC viennent en créer un nombre significatif. En fait, en cinq ans le chômage officiel est passé de 30 à 35 %. Et la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté pour atteindre près de 50 %.

Quant à la majorité noire de la population, elle a peut-être aujourd'hui le droit de vote et le douteux « privilège » de voir circuler certains de ses prétendus « frères de race » en Mercedes, mais elle reste, et de loin la plus pauvre.

Dans ces conditions, il faut le cynisme des ministres de Mandela pour oser s'étonner de ce que la population sud-africaine, et en particulier celle des ghettos pauvres, ait traîné des pieds pour s'inscrire sur les listes électorales, contrairement à ce qui s'était passé en 1994.

AFP

En 1993, 150 habitants du ghetto de Tokoza étaient victimes de prétendus « affrontements inter-ethniques ». Depuis, on sait que les sommets de la police sud-africaine orchestrèrent une provocation. Mais l'ANC s'est assuré que les meurtriers ne seraient jamais inquiétés.

STOP LA VIOLENCE, À TOUTES VIOLENCES SOCIALES !

Samedi 29 mai, le mouvement « Stop la violence » organisait une manifestation à Paris.

Ce mouvement, né à l'initiative de militants plus ou moins liés au PS et à la radio Radio-Nova, s'est créé à la suite de la mort tragique d'un jeune en janvier dernier, poignardé en gare de Bouffemont dans le Val-d'Oise. Ils se proposent de lutter contre la violence dans les banlieues et contre ce que l'on appelle aujourd'hui les « incivilités » des jeunes. Stop la violence dénonce pêle-mêle les insultes gratuites, le sexisme, la loi des bandes, les trafics, les dégradations, mais aussi le racisme et la violence d'un certain nombre de policiers.

Dans leur manifeste, ces militants indiquent que « *quand on casse, c'est toujours nous qui payons* » et ils ont raison. Ce sont surtout les plus pauvres qui subissent les effets de cette violence. C'est le milieu même de ces jeunes, leurs voisins, leurs propres familles qui sont les premières victimes.

Alors que des jeunes disent cela, c'est bien. Mais cela ne suffit pas. Car cela n'est pas seulement une affaire de morale, même si c'en est déjà une.

Ils ont également raison de dire comme ils le font qu'« *être révolté, c'est être lucide sur le monde injuste dans lequel on vit. Mais pour avoir une chance de gagner, il faut s'en prendre aux responsables, pas à nous* ».

Mais les responsables qui sont-ils ? Ce sont les patrons qui licencient, qui embauchent des jeunes au compte-gouttes pour de bas salaires et la précarité. C'est aussi le gouvernement qui protège les intérêts du patronat. En appliquant la politique du patronat, il aide à la violence du chômage et de la misère. Et si aujourd'hui la violence d'une petite minorité trouve un écho parmi d'autres jeunes, c'est que le contexte de montée de la misère et du chômage dans nombre de quartiers populaires y est favorable.

Alors, municipalités de tous bords et gouvernement, inquiets de la montée de cette violence urbaine, verraient plutôt avec sympathie le développement d'un mouvement qui la dénonce. Mais si les jeunes de Stop la violence veulent lutter efficacement et être entendus d'un grand nombre de jeunes de banlieue, il leur faudra dénoncer aussi ce qui fait proliférer cette violence urbaine, la violence patronale contre les travailleurs et rejeter tous ces faux amis intéressés, notables et gouvernement.

Michel ROCCO

LA RENTABILITÉ DÈS LA NAISSANCE

De huit à douze jours, le temps de séjour en maternité est descendu à trois ou quatre. « *Voire pas plus de 2 jours dans certaines « usines » à accoucher où l'on incite très fortement les femmes à quitter les lieux dans les meilleurs délais, tout en ne leur offrant pas forcément des soins à domicile à la hauteur. Bien sûr, les chefs de service sont pour une rotation rapide. L'administration aussi qui, calculette à la main, plaide en faveur de courts séjours* », explique *Le Figaro*.

Ainsi même un journal rempli de pages en faveur de la rentabilité capitaliste reconnaît, sous la plume d'une femme médecin et rapport officiel à l'appui, certaines de ses conséquences néfastes. « *Les professionnels,* poursuit la rédactrice, *savent bien que les suites de couches, comme on les appelle, sont marquées par une série de bouleversements nécessitant repos et prise en charge adaptée pour éviter les difficultés ou des complications ultérieures tant pour la mère que pour l'enfant* ». Les problèmes sont aujourd'hui bien connus des spécialistes. Si la femme est mise dehors au bout de deux jours, l'incision du périnée en partant de la vulve, très fréquemment pratiquée après un premier accouchement, n'aura pas eu le temps de se cicatriser puisqu'il faut entre quatre et six jours. Et la montée laiteuse, qui s'accompagne de tension de seins, de maux de tête et de fièvre n'intervient qu'au soir du deuxième et du troisième jour, alors que la mère a déjà été mise dehors. Quant à l'effondrement du taux d'hormones, responsable d'une dépression, il n'a aucune considération pour les impératifs de rentabilité puisqu'il ne se déclenche qu'autour du cinquième jour.

Sans doute, certains soins et des aides peuvent être organisés à domicile, mais il faudrait pour cela un véritable réseau de soins et d'aides ménagères afin que les femmes aient réellement le choix entre rester à la maternité quelques jours de plus ou rentrer chez elles dans de bonnes conditions. Que ce soit pour améliorer les soins dans les maternités ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile, les mesures qui s'imposent nécessitent la création d'emplois, juste à l'opposé de ce qui se pratique avec les gouvernements passés et présents.

Jean SANDAY

Tunnel du Mont-Blanc

L'INCURIE DES TRANSPORTS PAR ROUTE

Un peu plus de deux mois après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, un nouvel incendie de poids lourd dans le tunnel de Tauern, en Autriche, remet à l'ordre du jour le scandale du transport par route.

Le tunnel sous le Mont-Blanc n'était pas conçu pour le transport des marchandises, expliquait récemment le maire de Chamonix. Mais cela n'empêchait pas des milliers de camions de l'emprunter chaque jour. Et ce trafic passe en grande partie à présent par le tunnel du Fréjus, qui lui non plus n'était pas du tout prévu pour cela, et qui est à présent plus que surchargé. Quant au tunnel autrichien de Tauern, lui aussi était ancien et dépourvu de voie d'arrêt d'urgence. Le bilan de ce dernier accident, un mort, aurait pu être beaucoup plus grave encore.

Mais à court terme, rien n'est prévu. L'enquête sur la catastrophe du Mont-Blanc piétine. Les entreprises de camionnage continuent comme avant. Un seul juge est chargé de l'enquête et il annonce qu'il n'y aura pas d'inculpation avant bien longtemps.

A moyen terme, Gayssot, ministre des Transports, envisage d'augmenter les tarifs des péages, pour dissuader les entreprises de transport. Mais c'est une mesure inefficace : les entreprises répercuteront les hausses sur l'usager, quand elles ne feront pas faire des détours dangereux à leurs camions, au mépris de leurs chauffeurs et des autres usagers.

Alors pourquoi parle-t-on « d'incitations » plutôt que de mesures contraignantes ? Pourquoi ne pas fixer des règles de sécurité pour les transports qui rendent obligatoire le déplacement par rail pour toute distance moyenne ou longue ?

Ce serait un virage à 180° par rapport à cette politique du laisser faire/laisser tuer, qui a amené depuis de nombreuses années le développement du camionnage (et des profits des entreprises de transport) au détriment de la SNCF.

Roger PÉRIER

EXPLOITATION MEURTRIÈRE

Dans le procès intenté contre Valéo par la famille d'un ouvrier mort d'un cancer dû à l'amiante, les juges de Caen ont considéré que « *loin de mettre en œuvre les moyens de protection [...], l'employeur violait les obligations de la loi sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs* ».

120 autres salariés attaquent Valéo pour la même raison. Après avoir déjà fait appel, Valéo s'est pourvu en cassation et ce n'est pas demain la veille qu'il sera condamné définitivement pour ce qu'on peut qualifier d'assassinats avec préméditation.

HYPOCRISIE

Strauss-Kahn a ressorti son projet sur les stock-options. Le patronat applaudit car, même rebaptisées « bons de croissance », les stock-options sont pour lui un moyen de distribuer des sommes fantastiques à de hauts cadres.

Ce projet est prévu pour... après l'élection, comme celui de Jospin-Charpin contre les retraites des salariés. Le gouvernement a peur du vote des travailleurs : ne le décevons pas...

SNCF

À consultation bidon, résultat bidon

LA LUTTE POUR DES EMBAUCHES MASSIVES RESTE À MENER

BULLETIN DE VOTE
POUR LA CONSULTATION SUR

LES 35 HEURES À LA SNCF

J'ai pris connaissance du texte sur l'application des 35 heures à la SNCF, des différentes appréciations de la négociation nationale à laquelle l'ensemble des fédérations syndicales de cheminots ont participé

☐ Je considère pour ma part que pour l'essentiel (emploi, conditions de vie, conditions de travail), le texte proposé va dans le bon sens.
Je donne donc un avis positif pour qu'il soit mis en œuvre. (1)

☐ Je considère pour ma part que pour l'essentiel (emploi, conditions de vie, conditions de travail), le texte proposé va dans le mauvais sens.
Je donne donc un avis négatif afin qu'il ne soit pas mis en œuvre. (1)

Pour être valable, ce bulletin doit comporter **une** *case cochée* **et seulement une** *et* **ne comporter aucune inscription ni commentaire** *quelle que soit la réponse choisie.*

(1) *Cocher la case correspondante*

■ Moins de la moitié des cheminots se seront prononcés dans la consultation par correspondance pour ou contre la signature de l'accord sur les 35 heures. Et sur ce nombre, 61 % seulement auront voté pour.

C'est-à-dire qu'à peine trois cheminots sur dix auront approuvé explicitement cet accord.

Cela n'empêche pas *L'Humanité* du 2 juin de titrer en gros caractères «*Les cheminots disent oui aux 35 heures*» et d'oser parler de «*démocratie directe*». Évidemment, puisque la CGT et la CFDT ont été les promoteurs de cette consultation.

Or justement si tant de cheminots ont voté avec leurs pieds c'est qu'ils ont eu le sentiment que le seul fait de leur poser la question, c'était se moquer d'eux.

Pour tous, cheminots «roulants» comme «sédentaires», les conditions d'une véritable réduction du temps de travail résident d'abord dans une politique d'embauches massives. Ce n'est pas du tout de cela qu'il est question. La direction de la SNCF entend, avec la complicité des directions syndicales, faire passer son projet pour augmenter la rentabilité du chemin de fer, aux dépens bien évidemment des conditions de travail et de vie des cheminots. La flexibilité sera accentuée et généralisée, avec le travail de nuit et du week-end obligatoire pour les travailleurs sédentaires et les heures supplémentaires toujours en vigueur mais non considérées comme telles. Et ce n'est qu'un exemple.

De tout cela, bien des militants syndicaux, y compris de la CGT et de la CFDT, dont les fédérations sont à l'initiative de cette consultation, comme bien des cheminots du rang, pour ne pas dire la majorité des uns et des autres, sont tout à fait conscients. D'ailleurs, le contenu de l'accord, même avec les modifications portées par la direction à l'issue de la dernière grève, est assez explicite. En matière d'emploi, s'il parle de 25 000 recrutements avec le statut de cheminot, il l'évoque comme un objectif sur trois ans, sans garantir qu'il se réalisera. De plus, il faut rapprocher ce nombre des 19 500 départs en retraite qui doivent avoir lieu dans le même temps, ainsi que de la titularisation de 1 500 contractuels qui travaillent déjà à la SNCF et ne devraient donc pas être comptabilisés comme des emplois nouveaux. Les syndicats CGT des ateliers EMT Nord-Lorraine, qui se prononcent contre la signature de l'accord, relèvent même que «*cette titularisation trouve une contrepartie dans la création d'un nouveau statut à temps partiel*». Et il est vrai qu'au moment où, à la SNCF, la nécessité d'embaucher très largement se fait sentir chaque jour un peu plus, il est particulièrement choquant de constater la façon dont la direction comptabilise des emplois à mi temps ou à temps partiel comme des emplois à part entière.

Dès l'annonce de cette consultation, il a été clair qu'elle serait faussée, en particulier du fait que tous les cadres, y compris des plus hautes sphères de l'administration SNCF, y participaient. Ils pourraient ainsi peser pour que la flexibilité des horaires et le blocage des salaires soient appliqués aux autres, à la majorité des cheminots.

Cette consultation ne change rien pour les cheminots. Plus que jamais il leur reste à contraindre la direction et le gouvernement à satisfaire leurs revendications: des embauches massives pour une réduction importante des horaires de travail, une amélioration significative des conditions de travail et de vie et une augmentation des salaires qui rattrape la baisse de pouvoir d'achat, que l'on peut estimer à 20% environ depuis 1982.

Lucienne PLAIN

ZI La Saussaye (Orléans-La Source)

COUP DE COLÈRE

Les ouvriers de FM Logistic, une entreprise de stockage-distribution, sont en grève depuis le 21 mai. Ceux d'Eurovia (groupe Vivendi), une entreprise de travaux publics qui travaille sur le chantier du tramway à Orléans, sont en grève depuis le jeudi 27 mai. Elles sont situées toutes les deux dans la même zone industrielle de La Saussaye, près d'Orléans-La Source, à moins d'un kilomètre l'une de l'autre. À FM Logistic, les ouvriers réclament 500 F d'augmentation, l'intégration de la prime de productivité au salaire et l'embauche des intérimaires. Il y a 150 intérimaires, souvent plus, pour une centaine d'ouvriers embauchés.

À Eurovia, c'est la direction qui a provoqué la colère de plus de la moitié des 90 ouvriers en annonçant une augmentation de... 20 centimes de l'heure. Les ouvriers veulent 2 000 F par mois.

Dans les deux entreprises, ils dénoncent les conditions de travail et les cadences infernales.

La prime de productivité pousse les ouvriers, mal payés, à travailler plus vite – à FM Logistic, ils gagnent 1 F de plus que le SMIC horaire, 5 600 F net par mois – et elle est responsable de nombreux accidents. Ils en ont ras le bol de l'attitude méprisante d'une partie de l'encadrement. Il n'est pas rare, sur les chantiers d'Eurovia, de se faire traiter de «bons à rien».

À FM Logistic, pour contourner le blocage des grilles, la direction a fait passer des camions par derrière, en sectionnant une clôture et en les faisant passer sur le terrain d'un paysan, qui a porté plainte. Mais elle a envoyé les gendarmes et un huissier et a fait convoquer au tribunal les grévistes qui bloquaient la circulation des camions à l'entrée.

À FM Logistic, comme à Eurovia, les grévistes restent déterminés à continuer la lutte aussi longtemps que le patron n'aura pas cédé.

Elf

Huit milliards de bénéfices
NON AUX LICENCIEMENTS !

Qui ne peut être content devant le spectacle du chahut de la direction d'Elf par les salariés du groupe, vendredi 28 mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires?

Un peu moins d'un millier de salariés du groupe, venus de Pau et rejoints par 45 d'entre eux arrivés après une course à pied symbolique, ont en effet pris prétexte de leur rôle de salariés actionnaires pour envahir la salle, arroser de pétards, d'œufs pourris et d'ampoules de gaz soufré les VIP des premiers rangs et la direction d'Elf ainsi que son PDG Jaffré, lorsqu'ils ont pénétré dans la salle. Jaffré et son équipe ont donc dû rebrousser chemin, et l'assemblée générale des actionnaires n'a pu se tenir ce jour-là. Au même moment, on apprenait que le tribunal de grande instance de Pau venait de juger irrecevable la demande de la direction d'Elf de faire évacuer son centre informatique occupé par des grévistes, et la condamnait à payer 6 000 F aux 19 salariés qu'elle avait assignés en justice.

Il faut dire que le bilan que la direction d'Elf voulait exposer a de quoi scandaliser: 8 milliards de bénéfices, et juste avant cette annonce, la présentation par Jaffré d'un plan de suppressions d'emplois, afin, a-t-il dit, de «*doubler les bénéfices en cinq ans*»! 1 320 emplois doivent être supprimés ainsi à Elf Exploration-Production, essentiellement en Béarn. Quand on se souvient du passé récent d'Elf, des milliards envolés, en pots de vin, en cadeaux luxueux, quand on voit qu'Elf, au même moment, a l'intention de débourser 13 milliards pour faire une OPA sur une société norvégienne – au sujet de laquelle, d'ailleurs, le même Jaffré annonce qu'il ne peut pas s'engager à y maintenir l'emploi! –, il y a de quoi être pris de rage.

«*C'est le règne de l'actionnaire au détriment du salarié*», disait un manifestant vendredi 28 mai. Effectivement. Au vu des récents scandales, on pourrait même dire plus crûment que ce sont les chaussures d'un Roland Dumas, l'appartement d'une Deviers-Joncours, la fortune d'un Sirven ou d'un Le Floch Prigent, qui passent avant le droit de vivre de leur travail de 1 320 personnes. Car quel autre sens trouver à ce fonctionnement économique, d'Elf comme de bien d'autres sociétés, où ceux qui produisent les richesses n'en accumulent jamais, voire se retrouvent exclus, précarisés, pour garantir à quelques-uns l'oisiveté et la gabegie?

S'il y avait encore besoin d'arguments supplémentaires pour montrer que la réquisition des entreprises qui licencient et qui font des profits s'impose de toute urgence pour protéger les intérêts de l'ensemble de la population, ce qui se passe en ce moment à Elf est, de ce point de vue, éloquent.

Nelly MEYER

Mines de potasse d' Alsace

SIX SEMAINES DE LUTTE... ET UN BEAU CHAHUT POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

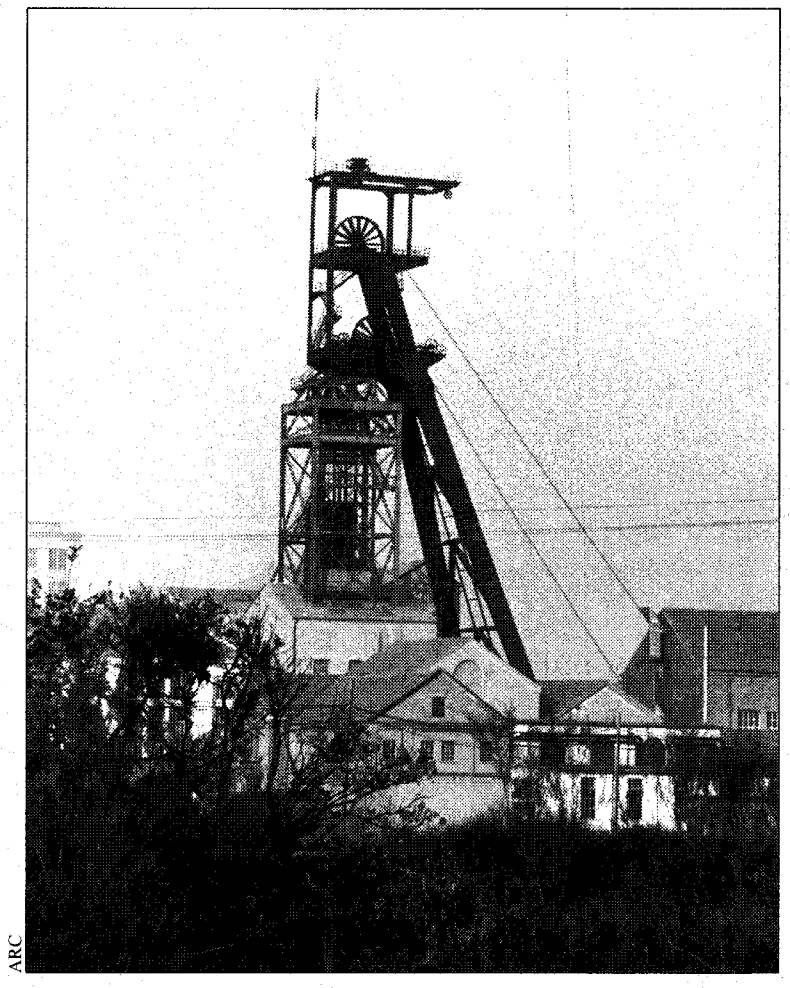
ARC

Après un certain nombre d'actions et de manifestations, les mineurs des mines de potasse d'Alsace (MDPA), font une grève tournante depuis cinq semaines, afin d'occuper une filiale des mines, Stocamine.

La semaine passée, la direction de Stocamine portait plainte contre les mineurs et menaçait de licencier ses 18 salariés au 1er juin, si l'occupation ne cessait pas. De son côté, la direction des MDPA mettait comme préalable à l'ouverture de négociations la levée de l'occupation. Du coup, l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO, qui n'avait jamais été bien chaude pour ce mouvement, saisit l'occasion pour tenter de l'arrêter. Il était prévu une manifestation le 27 mai, élargie à l'UD-CGT du Haut-Rhin, avec appel par tract aux travailleurs de la région à mener la lutte ensemble, et devant se conclure par l'interpellation du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, dans un meeting qu'il tenait le soir même à Mulhouse. La CFDT tenta d'empêcher ces actions en utilisant le sigle de l'intersyndicale, qui se laissa faire, pour de vrais-faux communiqués, annulant ce qui était prévu.

Malgré tout, 300 mineurs se retrouvaient dans un premier temps pour soutenir une délégation rencontrant Pierret en sous-préfecture. Puis, 120 de ces mineurs rejoignirent plus tard 80 ouvriers et militants de différentes entreprises de la région, appelés par des tracts que quelques mineurs avaient pu diffuser, et par l'UD-CGT, pour aller demander des comptes au ministre.

Une cinquantaine de manifestants rentrèrent donc dans la salle où il y avait environ 70 auditeurs. Cela faisait longtemps qu'un meeting PS n'avait connu une telle affluence ouvrière et autant d'ambiance, cris, rires, pétards dehors, etc. Un mineur parlant au nom de tous les manifestants monta alors à la tribune pour dénoncer la politique gouvernementale de soutien aux patrons contre les travailleurs. Il fut particulièrement applaudi lorsque, évoquant les plans sociaux, il déclara qu'il n'y avait pas plus de social dans ces plans que de socialiste dans l'étiquette du parti qui conduisait la politique du gouvernement.

Aussitôt après lui, un militant CGT des PTT monta aussi à la tribune pour dénoncer le manque d'effectifs à La Poste et les conséquences catastrophiques de la loi Aubry qui diminue l'emploi, accentue la précarité et fait que de plus en plus de courrier reste en rade.

Sentant alors que la réunion risquait de tourner à une dénonciation de la politique gouvernementale, le député-maire PS de Mulhouse, J. M. Bockel tenta de reprendre la situation en main. Se cherchant un allié dans la salle, il proposa de donner aussi la parole à la CFDT. Désignant un militant qu'il espérait certainement plus proche de lui, il lui proposa de venir à la tribune.

Celui-ci, retraité, parlant pour le textile, s'excusa presque de ce qu'il avait à dire mais qu'il faut dire dans certaines circonstances. «*J'ai été la semaine dernière, au nom du textile, reçu par des conseillers du gouvernement. Je dois dire que ce qu'ils m'ont dit, Madelin aurait pu le dire*». Tonnerre d'applaudissements. Et il ajouta malicieusement: «*Et comme j'ai entendu mon collègue des PTT dire qu'il y a embouteillage dans le courrier, faute d'effectifs, j'ai amené avec moi une lettre de revendications que je donne directement au ministre pour être sûr qu'elle arrive*». Cris et applaudissements. Le meeting ministériel prenait vraiment l'eau...

Le maire appela alors à la rescousse un permanent de l'UD-CFDT qui, tout en essayant d'excuser le gouvernement, dénonça toutefois les 35 heures chez De Dietrich et signala une grève chez Strafor contre les 35 heures. Les militants ouvriers ayant la parole depuis plus d'une demi-heure, le maire tenta de dire «*Ça suffit, il faut donner la parole au ministre et aux orateurs prévus*» mais la salle cria «*Non! Non!*» et un militant de France Télécom monta encore à la tribune, parla de leur grève actuelle et dénonça la logique boursière gouvernementale. Puis, sans attendre la réponse du ministre, les manifestants quittaient la salle, heureux d'avoir pu dire son fait au représentant du gouvernement. La presse de son côté n'a pas dit un mot dans la région de Mulhouse de ce qui s'était passé. Par peur de donner un «mauvais» exemple?

Auparavant, Pierret avait dit à la délégation des mineurs qu'il demanderait à la direction des MDPA d'entamer dès le lendemain des négociations en enlevant son préalable de levée de l'occupation de Stocamine. Le lendemain, la direction ouvrait en effet les négociations et annonçait que toutes les économies de structure faites au fur et à mesure de l'abandon des puits iraient aux mineurs. Elle chiffrait cela à environ 60 millions. Si elle tenait ses promesses et répartissait équitablement cette somme, pour 1 200 mineurs environ encore en activité, cela ferait 50 000 F par personne. Soit un sixième du coût de ce qu'ils demandent.

La lutte continue donc, mais renforcée! D'autant plus que l'accueil qui a été fait aux mineurs en lutte aux portes des entreprises de la région ne peut que les encourager à continuer à s'adresser aux autres travailleurs.

Correspondant LO

Bosch-ELM-Leblanc (Drancy-Seine-Saint-Denis)

LES TRAVAILLEURS MANIFESTENT: NON AUX LICENCIEMENTS !

Le plan de la direction d'ELM-Leblanc, usine de chaudières appartenant au groupe Bosch, qui prévoit, comme nous le relations dans notre dernier numéro, le licenciement de 367 travailleurs soit le tiers de l'effectif global de l'entreprise, ne passe pas comme une lettre à la poste. Loin s'en faut! Après la matinée de grève du vendredi 21 mai, lors du comité d'entreprise extraordinaire, rendez-vous avait été pris pour de nouvelles assemblées générales, au lendemain du week-end de la Pentecôte, qui ont décidé une action surprise pour le jeudi suivant 27 mai. Une vingtaine de travailleurs, en plus des délégués, se sont proposés pour participer à l'organisation de la riposte.

L'action de ce jeudi fut un succès! Dès 7h30, les délégués passèrent dans les ateliers réunir le personnel en appelant à une assemblée générale dans chacun des deux établissements qui composent l'usine. A 8h30, aux assemblées générales, tout le monde était là, et le départ pour une manifestation fut tout de suite annoncé. C'est à près de 400 que nous nous sommes retrouvés au coude à coude dans la rue une fois la jonction faite entre les cortèges venant des deux usines.

Ce fut un cortège plus que dynamique qui se dirigea vers une autre usine du groupe Bosch située à quelques centaines de mètres d'ELM-Leblanc. Et les 400 manifestants s'engouffrèrent par une petite porte que la direction n'avait pas eu le temps de faire fermer, au milieu des gesticulations des gardiens qui couraient affolés pour essayer de nous barrer le passage.

Dans cette usine, nous avons scandé des slogans, distribué des tracts au personnel et sur les pare-brise des voitures.

Ensuite, en cortège, nous avons quitté l'usine pour manifester en direction de la mairie de Drancy où plusieurs prises de parole furent faites: celle du syndicat des communaux et celle des délégués d'ELM-Leblanc, ainsi que celle du maire adjoint de la ville (municipalité à majorité PCF) venu déclarer que la mairie soutiendrait les travailleurs en lutte contre les licenciements. La manifestation ne s'est pas arrêtée là: nous avons sillonné les rues de Drancy en distribuant des tracts à la population pour l'alerter et affirmer notre opposition aux licenciements, avant de retourner à l'usine

Ce fut donc une manifestation réussie, la première de cette importance qu'ait connue l'entreprise.

Une nouvelle action est prévue dès cette semaine, car tout le monde est conscient que si l'on veut faire reculer le trust Bosch, il faudra d'autres actions, et de plus grande envergure. Mais nous avons dès maintenant montré aussi à la direction notre détermination, cela est important pour l'avenir.

Correspondant LO

Renault-Flins (Yvelines)

ET POURQUOI PAS LE DIMANCHE ?

La direction de Renault-Flins a ouvert des discussions pour passer à l'application des 35 heures sur l'usine.

Jusqu'à présent, se voulant rassurante, elle martelait que rien ne changerait : c'était déjà tout un programme ! En fait elle veut faire pire et nous propose de travailler plus que nous n'avons jamais travaillé.

Pourtant, on en a connu des changements ! En 1993, la direction a supprimé la coupure du repas pour les travailleurs en équipe, la pause déjeuner étant officiellement rejetée en fin de poste. Résultat : depuis 1993, nous sortons de l'usine sans avoir mangé.

En 1996, la flexibilité nous est tombée dessus : à certaines périodes de l'année, en équipe 2x8, nous faisons 10 minutes de plus que le reste de l'année. Le temps ainsi capitalisé nous est rendu quand la direction décide de fermer l'usine en raison d'une baisse de commandes.

Finalement, nos horaires actuels, même les moins longs, sont supérieurs à ceux que nous faisions entre 1993 et 1996. Sans compter les heures supplémentaires, en principe au volontariat, mais dans la pratique quasi obligatoires ne serait-ce que pour les nombreux intérimaires en production, la semaine est de 37 h 30 ou 38 h 20 selon les périodes.

Avec la loi Aubry sur les 35 heures, la direction veut allonger la journée c'est pour nous permettre, paraît-il, de capitaliser des jours de congés supplémentaires... mais on a vu qu'ils étaient essentiellement utilisés selon le bon vouloir patronal.

Pour que nous « capitalisions », elle ne manque pas d'imagination et multiplie les scénarios avec allongement de la journée de travail de 6, 12, 18, 24 minutes de plus par jour pendant quatre mois, ou des séances complémentaires, entendez par là des samedis de production obligatoires mais pas payés, ou encore une solution mixte permettant toutes les variantes possibles.

Pour nous embrouiller encore plus, sous prétexte de nous laisser sortir 20 minutes plus tôt le vendredi, elle voudrait nous faire travailler 5 minutes de plus par jour tout au long de l'année. Mais elle ajoute aussitôt que ces 20 minutes du vendredi seraient exceptionnellement rétablies s'il était nécessaire de faire plus de voitures !

Il est difficile d'être plus cynique ! Sa proposition des 35 heures signifie pour nous : pendant la majeure partie de l'année nos horaires actuels, les plus longs, et pendant 4 mois du travail supplémentaire non payé. Aujourd'hui, par exemple, en équipe du soir, nous sortons à 20h 25 ; avec les « 35 heures », nous pourrions sortir au mieux à 20h 45, au pire à 21h 23. Tout cela pour nous payer nos jours de chômage ! Loi Aubry, patrons de Renault : même combat contre les travailleurs !

Correspondant LO

LO

Loi Aubry

UNE SEMAINE DE GRÈVE AU NETTOYAGE

A la Snecma de Villaroche en région parisienne, une trentaine de nettoyeuses de l'équipe du soir de la société SNRE (groupe Penauille) ont fait grève pendant 6 jours à propos de la Réduction du temps de travail. En effet, la direction Penauille a décidé, dans le cadre de la loi Aubry et de l'accord de la branche nettoyage, d'appliquer pour tout le groupe 10 % de réduction du temps de travail à tous les salariés, y compris à ceux à temps partiel qui, comme à Villaroche, font 27 h 50 par semaine pour l'équipe du soir.

Avec une demi-heure de moins par jour, il était évident qu'il fallait faire le même travail en moins de temps et sans être plus nombreuses. Avec en prime le salaire gelé pendant trois ans. La grève a donc démarré avec comme objectif de ne pas subir une amputation d'horaire.

Il n'a pas été possible de faire reculer la direction là-dessus. Néanmoins, la SNRE a dû faire des concessions : la réduction d'horaire sera sous forme de journées entières de repos, il y aura 4 embauches (2 le soir, 2 en journée). Il n'y aura pas de flexibilité ni annualisation : les horaires restent fixes et les heures supplémentaires seront payées sur la base hebdomadaire. En principe, car ce qui intéresse les patrons du nettoyage c'est de toucher la subvention du gouvernement pour les 5 ans qui viennent. Quant au reste, ils se disent on verra bien. Mais ils devront compter avec la combativité des salariées du nettoyage qui n'ont pas pour habitude de se laisser faire.

Correspondant LO

LES EMPLOYÉS DES GRANDS MAGASINS EN COLÈRE

Les employés des grands magasins ont manifesté à Paris et dans plusieurs villes de province pour protester contre les visées du patronat, qui a dénoncé en mars 1998 les conventions collectives du secteur et veut imposer l'application de la loi Aubry sur les 35 heures.

Comme bien d'autres travailleurs, ces salariés refusent à juste titre l'annualisation du temps de travail, la flexibilité à tout crin, l'allongement de la journée de travail au gré des besoins des patrons, le tout sous prétexte de passage aux 35 heures et sans aucune garantie d'embauches.

Par ailleurs, ils réclament le maintien des conventions collectives concernant plus de 40 000 travailleurs de ce secteur économique, conventions qui arriveraient normalement à échéance le 1er juillet prochain et devraient alors faire l'objet de nouvelles négociations pour être reconduites.

Les employés ont raison de refuser la loi Aubry, contraire aux intérêts des travailleurs et favorable, très favorable, à ceux du patronat. Les patrons de grands magasins comme Le Printemps, le BHV, Auchan, Carrefour, etc., qu'ils s'appellent François Pinault (Le Printemps, BHV, etc.), Leclerc, Gérard Mulliez (Auchan) ou autres, font des milliards de bénéfices et voudraient s'engraisser encore plus aux dépens de leurs salariés grâce à cette loi Aubry. C'est inadmissible et il faudra bien qu'ils finissent par reculer !

L. P.

Galeries Lafayette (Grenoble)

LES PATRONS VEULENT FAIRE TABLE RASE DE NOS DROITS

Vendredi 28 mai à Grenoble, les employés des Galeries Lafayette étaient en grève, dans le cadre de la journée d'appel national de plusieurs fédérations syndicales. Les grévistes s'étaient rassemblés devant les portes du magasin du centre-ville pour protester contre la remise en cause par les patrons des acquis déjà minces de leur convention collective.

En effet, ceux-ci veulent revoir les primes d'ancienneté, les congés spéciaux et généraliser le travail sur 6 jours ainsi que les jours fériés, s'appuyant pour cela sur le futur passage aux 35 heures.

Malgré les 80 % de grévistes parmi le personnel, le magasin resta ouvert avec la présence des non-grévistes, des apprentis et des chefs que la direction avait mis aux caisses. Une pétition fut signée par les clients qui s'arrêtèrent nombreux pour discuter et se montrer solidaires. À l'aube du troisième millénaire, les travailleurs des grands magasins n'ont pas envie de travailler comme au siècle dernier.

Lire

Réédition

Planète sans visa
de Jean Malaquais

Le roman *Planète sans visa* de Jean Malaquais (l'auteur des *Javanais*) vient de paraître dans une nouvelle édition. L'auteur y avait travaillé jusqu'à la veille de sa mort, réécrivant de la première à la dernière ligne, resserrant le texte qui compte 150 pages de moins qu'à sa parution en 1947.

Malgré ce travail de réduction, le roman reste une fresque, digne de Balzac, dépeignant la ville de Marseille en 1942, juste avant que la zone dite libre soit à son tour occupée. Les personnages sont choisis dans tous les milieux sociaux, du peuple du port au grand fonctionnaire promis à un avenir dans le gouvernement de Vichy, du patron de café milicien à l'écrivain de renommée mondiale qui refuse de se rallier à Pétain. L'auteur reste fidèle à sa manière : il nous fait connaître tous les êtres de l'intérieur, chacun parlant son langage, et aucun ne l'emportant sur l'autre, ce qu'avait remarqué Trotski à propos des *Javanais*.

Il n'est pas fréquent de trouver dans la littérature des personnages de militants internationalistes. On voit dans le roman un petit groupe s'opposer à la fois au gouvernement vichyste et au stalinisme ; on le voit discuter, survivre dans la clandestinité et, dans la limite de ses faibles moyens, s'adresser à la population en collant des papillons la nuit.

Certains personnages refusent jusqu'au bout de renier leur humanité et vont jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver des camps les victimes des rafles et des déportations. Ils sont simple employé au service des visas ou astrophysicien célèbre. *Planète sans visa* est plus particulièrement un hommage à un homme, Varian Fry, Américain venu à Marseille pour recenser les artistes qui voulaient émigrer aux Etats-Unis, et qui resta contre les instructions de son gouvernement, installant une organisation clandestine qui sauva près de 2000 personnes, dont Jean Malaquais. On vient de rééditer les mémoires de cet homme oublié : *La Liste noire*, aux éditions Plon.

Jean Malaquais avait choisi le titre de son roman en reprenant celui du dernier chapitre de *Ma vie*, de Trotski. On peut donc y voir la description du monde impitoyable des barbelés qui entourent chaque pays, afin de livrer les opprimés à leurs bourreaux. Et, à travers l'évocation de tous les êtres qui refusent de se soumettre, on y trouve un hymne à la révolte impossible à étouffer. Jean Malaquais nous fait partager, à travers ses évocations, son espoir et sa confiance en un avenir où la planète Terre sera affranchie des frontières et des visas, où plus personne ne sera jamais un « réfugié ».

Maurice JALE

Planète sans visa *de Jean Malaquais, Éditions Phébus, 556 pages, 159 F.*

Pourfendeur de nuages
de Russel Banks

John Brown fut un abolitionniste (anti-esclavagiste) radical, adversaire acharné et militant de l'esclavage des Noirs aux Etats-Unis au milieu du XIXe siècle.

Dans les années qui précédèrent la guerre de Sécession, tout un courant de l'opinion américaine était sincèrement bouleversé, révolté par l'exploitation et l'oppression iniques des Noirs d'origine africaine dans les Etats du sud de l'Union, ceux où l'on cultivait en grand le coton pour alimenter les filatures de Manchester en Angleterre. Toute une organisation d'aide, appelée le « Train souterrain », fut mise sur pied pour aider les esclaves fugitifs à gagner les Etats du nord non-esclavagistes, ou mieux encore, le Canada pour y être définitivement hors de portée de leurs anciens maîtres. Ce mouvement regroupait des bourgeois libéraux et généreux, des Noirs libres souvent anciens esclaves et une minorité d'hommes religieux activistes et radicaux, prêts à aller jusqu'à la lutte physique et armée contre les esclavagistes. Ce que fit John Brown.

Fermier, éleveur de moutons et tanneur, déménageant toujours plus à l'ouest, il était sans doute semblable à tous ces fermiers américains défricheurs de terres. La Bible, pour lui, était un guide pour l'action. Il s'en inspirait même pour tendre une embuscade à des chasseurs de prime, des petits-blancs brutaux, qui, pour l'argent, pourchassaient et kidnappaient les esclaves fugitifs.

Ce roman n'est pas une biographie de John Brown mais son évocation à travers les souvenirs d'Owen, un des fils de John et compagnon de son combat. Il nous présente un John Brown extrêmement religieux. Mais, vite convaincu de l'inutilité de prêches, de l'impuissance des conférences et de la dérision de l'assistance individuelle portée à quelques esclaves en rupture de ban, il comprit que c'était à tous ceux qui maintenaient ce système social qu'il fallait s'attaquer. A leur violence, à leurs armes, il fallait opposer une force au moins aussi résolue, ne reculant devant aucune des conséquences de la lutte. Pour libérer les esclaves Noirs d'Amérique, c'est une révolution sociale qui était nécessaire.

Du vivant de John Brown, les forces aptes à ce combat n'existaient pas encore. Ne pouvant être le général d'une armée révolutionnaire, John Brown ne put que lever le drapeau annonciateur de cette libération jusqu'au sacrifice de sa vie et de celle de ses compagnons.

Long et parfois d'une lecture ardue, c'est un livre émouvant et passionnant.

Alain Valler

Pourfendeur de nuages *de Russel Banks, Edition Actes Sud – 772 pages – 179 F*

Voir

JUGÉ COUPABLE
de Clint Eastwood

Ce film de Clint Eastwood, dans lequel il occupe le rôle principal, le met en scène sous les traits d'un journaliste ex-alcoolique, toujours grand amateur de femmes, qui a échoué sur la côte ouest des États-Unis après s'être fait licencier d'un grand journal new-yorkais. Ce personnage qui se pose plus de problèmes de conscience que de problèmes sur sa promotion professionnelle, qui s'intéresse plus aux gens qu'à sa carrière et semble poursuivi par l'échec, se trouve chargé d'un reportage auprès d'un jeune Noir accusé d'assassinat. En fait la rédaction de son journal attend de lui un article sur les dernières impressions d'un condamné à mort, le « côté humain » comme on le lui précise.

Mais lui a envie de reprendre l'enquête, sauf qu'il ne reste plus que 24 heures avant l'exécution. Dans l'atmosphère surchauffée qu'a suscitée cette affaire et surtout qu'alimentent sans vergogne la presse et la radio, l'hypocrisie, la bonne conscience pétrie d'indifférence des uns et des autres est fort bien épinglée ainsi que la monstruosité des rapports raciaux aux Etats-Unis et la violence permanente au milieu de laquelle se débattent un grand nombre de jeunes Noirs de milieu pauvre.

Cette histoire, bien interprétée, ne laisse pas indifférent.

A. R.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe
(N° 78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- Cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme
(N° 79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)
- La crise économique et financière
(N° 80 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)
- La Chine et l'économie de marché : un grand bond en avant ou un grand pas en arrière ?
(N° 81 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 11 décembre 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Turquie

ÖCALAN « PRÊT À SERVIR L'ÉTAT » ?

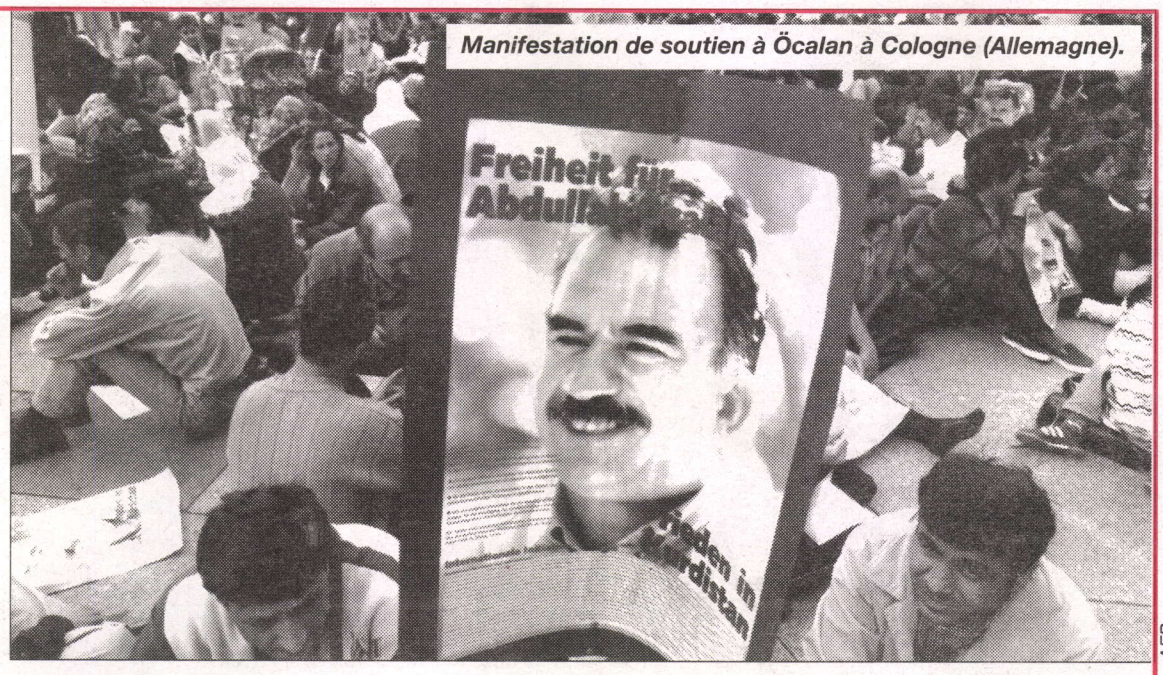

Manifestation de soutien à Öcalan à Cologne (Allemagne).

AFP

Le procès d'Abdullah Öcalan s'est ouvert lundi 31 mai sur l'île-prison d'Imrali, en mer de Marmara, par une surprenante volte-face du leader du PKK. « *Pour la paix et la fraternité* », a-t-il déclaré, « *je suis disposé à servir l'Etat turc, et je crois que pour cela je dois rester en vie* ».

Selon ces déclarations, relatées par les journalistes présents au procès mais aussi retransmises en partie par la télévision turque, celui que l'on surnomme « Apo » a ainsi présenté ses excuses aux familles des victimes turques de la guérilla menée par les combattants kurdes et appelé à l'arrêt de la lutte armée. Déclarant que « *le PKK ne doit plus s'opposer à l'Etat turc démocratique* », il a ajouté qu'il pouvait convaincre les combattants de se rendre en l'espace de trois mois, à condition qu'on lui laisse une chance et la possibilité de les contacter. En revanche a-t-il dit, s'il était condamné à mort comme le réclame déjà le tribunal, « *l'organisation enverra des milliers de personnes combattre et des centaines de milliers de personnes mourront* ».

Nombre de Kurdes auront sans doute été stupéfaits de ces déclarations, qui donnent l'impression que le leader du PKK cherche à échanger son engagement en faveur de la fin de la lutte armée contre l'obtention de la vie sauve pour lui-même. Ce n'est pas complètement une surprise : depuis longtemps, et bien avant son arrestation au Kenya au mois de février, le président du PKK avait déclaré que la lutte armée ne menait nulle part, et fait des offres de services à l'Etat turc pour un règlement du problème kurde par une certaine autonomie respectant sa souveraineté et ses frontières actuelles. Mais aujourd'hui, dans le contexte d'un tel procès, ces déclarations prennent l'allure d'une capitulation, engageant les combattants kurdes sans même leur demander leur avis.

Le plus choquant pour eux est sans doute d'ailleurs que, dans ses propos, Öcalan n'a rien dit de la défense des droits de la population kurde de Turquie, au nom de laquelle le PKK mène la guérilla depuis quinze ans. Il aurait d'ailleurs déclaré au cours des interrogatoires que son précédent programme était « une illusion » et que le problème des Kurdes pouvait se régler « dans le cadre de l'actuelle République turque » sans qu'il soit besoin ni d'une fédération ni de l'autonomie.

Il est vrai que la politique d'Öcalan, comme celle de bien des dirigeants nationalistes bourgeois, et en tout cas comme celle de tous les leaders nationalistes kurdes jusqu'à présent, menait à l'impasse. Mais elle ne s'en appuyait pas moins sur des problèmes réels, l'oppression de l'Etat turc contre les opprimés du pays et plus spécifiquement à l'égard de la minorité kurde, le sentiment de révolte de celle-ci. Et l'attitude du dirigeant kurde aujourd'hui, loin d'ouvrir d'autres perspectives, fait que tous ceux-là peuvent se sentir trahis.

Les dirigeants de l'armée, le gouvernement turc que vient de constituer le social-démocrate Ecevit en s'appuyant sur le parti d'extrême droite nationaliste MHP et un autre parti de droite, l'ANAP, veulent pouvoir mettre à leur actif une victoire militaire sur le PKK. L'attitude d'Öcalan leur offre peut-être en plus une victoire morale, qui leur permettra de proclamer de plus belle qu'il n'y a pas de problème kurde en Turquie, comme le proclament d'ailleurs les dirigeants de l'Etat depuis l'époque de Mustafa Kemal. Mais les masses exploitées et opprimées du Kurdistan, tout comme d'ailleurs celles de l'ensemble de la Turquie, ne sont pas près quant à elles de se réconcilier avec cet Etat qui depuis des décennies ne sait répondre à leurs revendications, même aussi simples que celle de parler la langue de leur choix, que par la violence de la répression.

André FRYS

Espagne

LA « PORTE BLINDÉE » DE LEUR EUROPE

Un réseau de radars à grande portée disséminés sur le flanc sud des rives espagnoles, des caméras thermiques pour repérer la chaleur émise par les corps humains, des viseurs à infrarouge ultrasophistiqués, des hélicoptères et des équipes d'intervention guidées par ce dispositif… Tel est ce que la Guardia civil espagnole vient de présenter à la presse dans le cadre de ce qu'elle appelle son « plan Sud ».

La Guardia civil se prépare-t-elle à une guerre ? En tout cas, cela y ressemble quand elle explique qu'elle a l'intention de transformer en « *porte blindée de l'Europe* » le détroit de Gibraltar, ces 12 kilomètres de mer séparant l'Europe de l'Afrique et que les autorités voudraient rendre infranchissables aux immigrants clandestins africains.

Les autorités espagnoles viennent ainsi de nous rappeler que l'Europe, ou plutôt celle de l'Union européenne, est tout sauf accueillante pour les déshérités du Tiers Monde. Derrière le bla-bla des politiciens et chefs de gouvernement européens sur ce qu'ils appellent l'Europe de la fraternité, celle-ci reste celle du traité dit de Schengen (qui renforce vis-à-vis de l'extérieur la coopération policière des principaux Etats européens), celle des barbelés, électroniques ou non, dont ces Etats hérissent leurs frontières pour en tenir éloignés les pauvres du Tiers Monde.

Mais auraient-ils l'envie d'interdire l'entrée en Europe à ceux que leur système ne cesse de jeter dans un dénuement de plus en plus effroyable, qu'ils n'en auraient pas vraiment les moyens, même au prix – fort élevé, dit-on – de tout cet attirail technologico-répressif. Le seul résultat qu'aura ce « blindage » méditerranéen, ce sera de rendre encore plus difficiles, plus périlleuses, plus inhumaines les conditions d'émigration de ceux qui n'ont pas le choix. Et que l'on déploie, pour cela et pour flatter les préjugés xénophobes ou racistes d'une partie de la population européenne, des « miracles de technologie », voilà qui en dit long sur l'aberration de cette société et de ceux qui la dirigent.

P.L.

UNE AFFAIRE QUI RAPPELLE CE QUE FUT LA POLITIQUE DES SOCIALISTES AU GOUVERNEMENT

En Espagne, la démission de José Borell comme candidat du PSOE aux élections de l'an 2000, bien qu'inattendue dans cette période électorale, n'a pas été une réelle surprise étant donné la baisse progressive de ce que l'on a appelé l'« effet Borell ».

Le motif invoqué a été l'implication de Borell dans des délits de fraude fiscale, une affaire qui impliquait deux de ses proches collaborateurs à un moment où Borell était lui-même secrétaire d'Etat aux Finances au niveau national, au milieu des années 1980. Borell et ses collaborateurs avaient commencé à cette époque une campagne contre la fraude fiscale et l'on s'aperçoit aujourd'hui qu'à cette époque ces deux responsables se sont enrichis en investissant en Bourse sans déclarer au fisc leurs bénéfices et ont placé sur un compte en Suisse plus de 1 milliard de pesetas (quelque 2 500 000 francs) d'argent non déclaré. Cette affaire a été récemment d'autant plus exploitée que le PSOE développe depuis quelque temps une campagne dénonçant la corruption au sein du Parti Populaire.

Après la défaite électorale aux élections de 1996 et la démission de Felipe Gonzalez de son poste de secrétaire général, le PSOE avait procédé à partir de la fin de l'automne 1997 à une série d'élections primaires au sein du parti afin de choisir un candidat aux élections de l'an 2000. Les dirigeants du PSOE tentaient de rénover l'image d'un parti paralysé par la perte du pouvoir, discrédité par les « affaires » et la corruption ainsi que par la « guerre sale » menée contre l'ETA par l'intermédiaire du GAL. José Borell, qui se présentait comme une figure ayant une certaine distance vis-à-vis de l'appareil d'Etat et une certaine couleur de gauche, l'avait emporté contre la volonté de l'appareil du PSOE. Et ce sont les illusions qu'il avait suscitées parmi les militants du PSOE et dans les secteurs plus larges de la gauche qui étaient connues comme « l'effet Borell ».

Mais, plus que l'échec de Borell, l'important est le recul du PSOE face au parti de droite, le Parti Populaire, conséquence d'une politique que rien ne distingue de celle du gouvernement de droite dirigé par Aznar.

Les critiques que le PSOE formule dans l'opposition se limitent à la forme et ne portent pas sur le fond comme l'a démontré sa position sur le problème du Kosovo. D'accord avec le gouvernement sur les bombardements, le PSOE s'est en effet contenté de critiquer le fait que le Parlement n'ait pas été consulté. Et il faut bien dire que le PSOE ne peut guère émettre de critiques devant la diminution du nombre de médicaments pris en charge par l'Etat, ni devant les privatisations ou les subventions aux entreprises, ou encore devant les fermetures d'entreprises puisque les socialistes ont préparé le terrain à la politique du Parti Populaire. Aznar lui-même n'hésite pas à le rappeler constamment. Et comment le PSOE serait-il crédible quand il accuse le Parti Populaire de favoriser les riches alors qu'il apparaît clairement que Borell, par l'intermédiaire du ministre socialiste d'alors, Boyer, est à l'origine d'une loi qui favorisait la fraude fiscale des riches ?

Voilà qui, en tout cas, rappelle aux travailleurs ce que fut la politique antiouvrière du PSOE.

B. S.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995